

ADVINI  
DES VIGNOBLES & DES HOMMES



## RAPPORT FINANCIER 2009

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la transposition dans le Code monétaire et financier de la Directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (dite Directive Transparence) qui impose aux sociétés cotées sur l'Eurolist Paris la diffusion par voie électronique d'un rapport financier semestriel dans les deux mois suivant la clôture du premier semestre.

## Conseil de Surveillance

Bernard JEANJEAN  
*Président*

Hugues JEANJEAN

Philippe JEANJEAN

Vincent RIEU

Philippe LAUTHIER

Jean-François JAMET

Marie-Elisabeth PLANTADE (février 2010)

Yves CARCELLE (février 2010)

## Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG AUDIT  
*Représenté par Marie-Thérèse Mercier*

MAZARS  
*Représenté par Michel Vaux*

## Directoire

Antoine LECCIA  
*Président*

Brigitte JEANJEAN

Frédéric JEANJEAN

Raymond PLANTADE

Michel LAROCHE

## Sommaire

1 - Attestation du Président .....	p 4
2 - Comptes annuels Advini SA et annexes.....	p 5
3 - Rapport des CAC sur les comptes annuels Advini SA .....	p 31
4 - Comptes consolidés et annexes.....	p 33
5 - Rapport des CAC sur les comptes consolidés.....	p 75
6 - Rapport de Gestion .....	p 77
7 - Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales	p 105
8 - Rapport des CAC sur le rapport du Président.....	p 115
9 - Tableau des honoraires des CAC.....	p 116

## 1 - Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion [ci-joint / figurant en page 84] présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Antoine LECCIA  
Président du Directoire d'AdVini

## **2 – Comptes annuels AdVini SA au 31-12-2009**

Le Directoire a arrêté en date du 24 mars 2010 les comptes annuels de AdVini SA clos le 31 décembre 2009.

**Bilan**

**Compte de résultat**

**Annexes**

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	497 876	435 644	62 232	66 387
Fonds commercial	33 691		33 691	33 691
Autres immobilisations incorporelles	96 751		96 751	17 485
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	172 770	65 873	106 898	117 397
Constructions	12 034 941	7 471 750	4 563 191	4 962 961
Installations techniques, matériel, outillage	7 847 747	5 926 215	1 921 532	2 587 654
Autres immobilisations corporelles	3 789 483	1 705 437	2 084 046	1 980 162
Immobilisations en cours	87 948		87 948	222 321
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	13 080 820	880 031	12 200 789	10 836 239
Créances rattachées à des participations	516 982		516 982	506 386
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 258 021		5 258 021	462 034
Autres immobilisations financières	15 881		15 881	15 881
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>43 432 911</b>	<b>16 484 950</b>	<b>26 947 961</b>	<b>21 808 597</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 881 290	163 593	1 717 698	2 150 198
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 218 859	11 626	10 207 233	10 066 708
Avances et acomptes versés sur commande				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	26 539 872	2 411 575	24 128 297	26 906 301
Autres créances	8 051 247	359 000	7 692 247	13 341 108
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 760 128		1 760 128	1 631 199
(dont actions propres : 1 550 572 )				
Disponibilités	228 707		228 707	61 978
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	892 781		892 781	337 659
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>49 572 884</b>	<b>2 945 793</b>	<b>46 627 090</b>	<b>54 495 152</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	122 861		122 861	127 870
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>93 128 655</b>	<b>19 430 743</b>	<b>73 697 912</b>	<b>76 431 619</b>

**Bilan Passif**

en Euros

Rubriques	31/12/2009	31/12/2008
Capital social ou individuel ( dont versé : 4 473 498 )	4 473 498	4 383 498
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 154 752	3 154 752
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	430 299	430 299
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	8 227 324	8 901 676
Report à nouveau		82 423
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 468 020</b>	<b>(243 574)</b>
Subventions d'investissement	197 812	251 384
Provisions réglementées	464 775	638 551
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>18 416 481</b>	<b>17 599 008</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	378 408	339 696
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>378 408</b>	<b>339 696</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 378 978	23 219 930
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participati )	823 957	6 023 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 711 681	23 140 051
Dettes fiscales et sociales	4 701 928	3 742 148
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 195 027	2 274 102
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	70 770	70 770
<b>DETTES</b>	<b>54 882 342</b>	<b>58 470 652</b>
Ecarts de conversion passif	20 681	22 263
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>73 697 912</b>	<b>76 431 619</b>

Résultat de l'exercice en centimes 1 468 020,35

Total du bilan en centimes 73 697 911,95

Rubriques	France	Exportation	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	68 749 942	27 498 141	96 248 083	103 885 072
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 133 041	416 689	5 549 730	4 441 310
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>73 882 984</b>	<b>27 914 830</b>	<b>101 797 814</b>	<b>108 326 382</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			367 440	27 390
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			248 845	375 660
Autres produits			285 583	737 382
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>102 699 682</b>	<b>109 466 815</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			48 962 563	52 188 950
Variation de stock (marchandises)			(111 927)	(581 385)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			15 365 775	17 617 279
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			357 534	236 232
Autres achats et charges externes			18 343 513	21 399 284
Impôts, taxes et versements assimilés			3 002 544	2 851 001
Salaires et traitements			8 103 324	7 924 449
Charges sociales			3 966 860	3 828 847
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 573 144	1 554 147
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			649 624	748 090
Dotations aux provisions			55 000	439 437
Autres charges			341 577	292 244
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>100 609 532</b>	<b>108 498 574</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 090 150</b>	<b>968 241</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			7 201	1 685
Perte supportée ou bénéfice transféré			949	17 172
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			305	610
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			162 370	
Autres intérêts et produits assimilés			865 464	1 277 403
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			127 870	168 250
Différences positives de change			162 742	47 132
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 318 750</b>	<b>1 493 394</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			428 019	766 870
Intérêts et charges assimilées			834 314	2 076 458
Différences négatives de change			53 215	60 030
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 315 548</b>	<b>2 903 358</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>3 203</b>	<b>(1 409 964)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>2 099 605</b>	<b>(457 210)</b>



Rubriques	31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	63 686	55 691
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	198 834	215 516
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>262 520</b>	<b>271 208</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 420	24 677
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50 151	1 117
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	25 059	25 059
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>77 629</b>	<b>50 853</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>184 890</b>	<b>220 355</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	100 463	54 843
Impôts sur les bénéfices	716 012	(48 123)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>104 288 153</b>	<b>111 233 102</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>102 820 133</b>	<b>111 476 676</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 468 020</b>	<b>(243 574)</b>

NOTE 1	INTRODUCTION	11
NOTE 2	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	11
NOTE 3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	12
NOTE 4	REGLES ET METHODES COMPTABLES	13
NOTE 5	INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	19
5.1.	Etat de l'actif immobilisé	19
5.2.	Etat des amortissements	20
5.3.	Etat des Provisions et dépréciations	21
5.4.	Etat des échéances, des créances et des dettes	22
5.5.	Eléments relatifs à plusieurs postes de bilan	23
5.6.	Fonds commercial	23
5.7.	Ecart conversion/créances et dettes étrangères	23
5.8.	Produits à recevoir	24
5.9.	Charges à payer	24
5.10.	Charges et produits constatés d'avance	24
5.11.	Composition du capital social	25
5.12.	Variation des capitaux propres	25
5.13.	Affectation des résultats soumise à l'Assemblée Générale	25
5.14.	Ventilation du Chiffre d'Affaires	26
5.15.	Quote part résultats sur Opération en commun	26
5.16.	Charges et Produits exceptionnels	26
5.17.	Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	27
NOTE 6	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	27
6.1.	Crédit Bail	27
6.2.	Engagements financiers donnés et reçus	28
6.3.	Dettes garantis par des sûretés réelles	28
6.4.	Situation latente ou différée	29
6.5.	Effectif Moyen	29
6.6.	Identité société Mère consolidant la société	29
6.7.	Liste des filiales et participations	30
6.8.	Incidence évaluations fiscales dérogatoires	31

## Note 1 Introduction

---

Annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice, dont le total est de 73 697 912 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 101 797 814 € et dégageant un résultat de 1 468 020 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## Note 2 Faits caractéristiques de l'exercice

---

### Activité

AdVini (ex JEANJEAN SA) a réalisé un chiffre d'affaires de 101,8 M€ (-6%) avec une activité stable sur le marché domestique. A l'export, après une année 2008 à +20%, les ventes sont en recul de 10%, avec un décrochage sur les pays les plus touchés par la crise, comme le Royaume Uni et la Russie. Par ailleurs, le non renouvellement d'un marché peu valorisé en Allemagne a représenté à lui seul 3,7% de la baisse d'activité totale.

- **Résultats**

L'évolution constante du mix produit a permis une nouvelle amélioration du taux de marge brute, qui s'est accompagné d'efforts particuliers pour la maîtrise des charges d'exploitation. Les plans d'économies mis en place ont ainsi permis de réduire les charges d'environ 0,7 M€.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de la société AdVini au 31 décembre 2009, le management a de nouveau accordé une attention particulière au contexte plus global de crise financière qui s'est répercutée notamment dans l'appréciation des risques sur les actifs détenus par la société.

A ce titre, des provisions complémentaires pour dépréciation d'actifs ont été comptabilisées au 31 décembre 2009 pour un montant global de 0.9 millions d'euros tel que ventilées dans le tableau "provisions et dépréciations" de l'annexe.

Le résultat financier 2009 est à l'équilibre, principalement du fait de la forte baisse des taux.

Le résultat exceptionnel est quasiment stable à 0,2 M€.

Le résultat net d'AdVini s'établit à 1,47 M€ contre -0,24 M€ en 2008.

- **Situation financière**

Les dettes financières nettes totalisent 26 M€, contre 29,2 M€ fin 2008, soit une diminution de 3,2 M€ (-11%). Les billets de trésorerie pour un montant de 5,5 M€ ont été remboursés au cours de l'exercice. Le gearing passe ainsi de 166% à fin 2008 à 141% à fin 2009.

Par ailleurs, les renégociations régulières des lignes de trésorerie avec ses partenaires bancaires permettent à la société de répondre à ses besoins de financement sur les 12 mois à venir.

- **Activité de AdVini en matière de recherche et développement**

Aucune charge de recherche et développement n'est activée chez AdVini au 31 12 2009.

### Note 3 Evènements postérieurs à la Clôture

---

- **Fusion Laroche - Jeanjean :**

Suite au protocole signé en septembre 2009 entre les deux sociétés, les assemblées générales du 8 janvier 2010 (Laroche) et du 11 janvier 2010 (Jeanjean) ont approuvé la fusion absorption de Laroche SA par Jeanjean SA.

L'effet rétroactif comptable de la fusion conduira à reprendre au 1er janvier 2010 dans les comptes sociaux d'AdVini, le résultat comptable de LAROCHE SA sur les 9 mois de l'exercice 2009 (1er avril au 31 décembre 2009).

Conformément aux informations communiquées dans le Document de Fusion Jeanjean - Laroche enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 novembre 2009 sous le numéro E.09-088, les opérations suivantes sont intervenues :

- le 8 décembre 2009 : acquisition par Jeanjean S.A. auprès de Monsieur Michel Laroche de 15.000 actions Laroche pour un prix payé en numéraire et au comptant de 200.850 € ; ces actions sont comptabilisées au 31 décembre 2009 dans le poste "autres participations"

- le 4 janvier 2010 : acquisition par Jeanjean S.A. auprès de Monsieur Michel Laroche de 209.048 actions Laroche pour un prix de 2.799.150 euros; Préalablement à la fusion, Jeanjean S.A. détenait ainsi au total 224 048 actions Laroche (soit 10,82 % du capital).

- le 8 janvier 2010 : approbation de la fusion de Laroche S.A. dans Jeanjean S.A. par l'assemblée générale extraordinaire de Laroche ;

- le 11 janvier 2010 : approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de Jeanjean S.A. Compte tenu de la parité de fusion retenue de une action Jeanjean S.A. pour 2,3828 actions Laroche, Jeanjean S.A. a augmenté son capital d'un montant nominal de 1 549 378 euros par création de 774 689 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2 euros.

Le capital social de Jeanjean S.A. est ainsi porté de 4 473 498 euros à 6 022 876 euros. La prime de fusion de cette opération s'élève à 23 161 204 euros.

Cette fusion a pour conséquence l'entrée dans le périmètre de consolidation de Jeanjean en date du 11 janvier 2010 de Laroche S.A. et de ses 8 filiales (Domaine Laroche, Mas La Chevalière, Laroche South Africa, Laroche Chile Limitida, Le Vieux Moulin, SCI du Domaine Laroche, Laroche Inc, Laroche Wines Limited).

- **Levée de fonds :**

Conformément aux informations communiquées dans la Note d'Opération enregistrés par l'Autorité des marchés financiers le 28 janvier 2010 sous le visa 10-018, les opérations suivantes sont intervenues :

- Augmentation de capital en numéraire réalisée en janvier / février sur le marché : émission de 273.767 actions nouvelles à raison de 1 action nouvelle pour 11 actions existantes, soit une augmentation de capital d'un montant, prime d'émission incluse, de 4.380.272 euros. Le capital social de Jeanjean S.A. est ainsi porté de 6 022 876 euros à 6 570 410 euros.

- Emission réservée d'ORANE en février : émission de 163.733 ORANE pour un montant total de 2.619.728 euros en numéraire. Ces ORANE seront remboursées, au gré de la Société, en actions nouvelles ou existantes de la Société en totalité le 31 août 2011. . Le Ratio de Remboursement est de 1 action nouvelle ou existante pour 1 ORANE.

L'émission des actions nouvelles et des actions à remettre en remboursement des ORANE représente 14,5 % du capital social existant juste avant ces opérations.

- **Changement de nom :**

"AdVini" est devenu la nouvelle dénomination de la société par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2010.

## **Note 4 Règles et Méthodes Comptables**

---

### **PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### **DEROGATIONS**

Néant

### **PERMANENCE DES METHODES**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Sans pour autant constituer un changement de méthode, l'entrée en vigueur de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) au 1er janvier 2009 a impacté la présentation des comptes 2009. En effet, la révision des accords de coopération commerciale qui concernent principalement les enseignes de la grande distribution a conduit à une baisse mécanique du Chiffres d'Affaires de 2,4 M€ (soit 2,2%) au 31 décembre 2009 par rapport à l'exercice précédent, avec pour contrepartie une diminution équivalente des charges externes.

### **AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

valeur brute	taux d'amortissement
497 876 €	100%

### **EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **EVALUATION DES AMORTISSEMENTS**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	durée
Constructions	linéaire	10 à 30 ans
Installations techniques	linéaire	3 à 18 ans
Install. générales agencés, aménagts	linéaire	10 ans
Matériel et outillages	linéaire	3 à 18 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	6 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée en tenant compte des capitaux propres de la filiale/participation détenue à la date d'inventaire et des perspectives d'évolution de cette société.

La même méthode a été retenue pour ce qui concerne l'évaluation des créances rattachées aux participations, par ordre de liquidité.

## **CREANCES IMMOBILISEES**

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice

## **EVALUATION DES MATIERES ET MARCHANDISES**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le système d'information calcule un prix moyen pondéré pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis. Ce prix moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.

A ce prix moyen pondéré s'ajoutent, pour les produits semi finis et finis, des coûts de conditionnement et des frais accessoires valorisés sur la base de coûts standards ( filtration et traitement des vins par exemple).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

## **EVALUATION DES PRODUITS EN COURS**

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **DEPRECIATION DES STOCKS**

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de l'exercice.

### **EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **DEPRECIATION DES CREANCES**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ECHANGEABLES**

NEANT

### **EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Le total de ces actions détenues au 31/12/09 est de 124 940 pour une valeur de 1.640.469 €.

Le cours moyen de ces actions est de 13.13 €.

### **DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DES VALEURS MOBILIERES**

Désignation	Quantité	Montant
Actions Propres	118 623	1.550.572€
Divers	6 317	95.703€

Soit 124 490 actions pour 1.646.275 €

### **DISPONIBILITES EN EUROS**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **DISPONIBILITES EN DEVISES**

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou gain de change.

### **PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**

NEANT

### **SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

Aucune nouvelle subvention n'a été attribuée pour l'année 2009.

### **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se sont élevés à 100.000 € au titre du contrôle légal des comptes et 116.500 € au titre des autres missions.

### **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Le montant des rémunérations versées aux dirigeants au titre de l'exercice 2009 représente 371.005 €

### **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-6 sur les passifs. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que le montant peut être estimé de façon fiable.

### **PARTICIPATION DES SALARIES**

La participation des salariés est cette année de 100 463 €

### **ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES**

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
TOTAL		317054
Engagement total		317054

Hypothèses de calculs retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié
- turn over de 2% pour les ouvriers et employés, 5% pour les cadres
- taux de progression des salaires de 1%
- taux de charges sociales 45 à 50%
- taux d'actualisation 4,75%
- les mandataires sociaux ne sont pas concernés

En matière de régime de retraite à prestations définies, les engagements futurs de la société ont été estimés à hauteur de 317 k€ au 31 décembre 2009.



## **CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

	Charges financières	Produits financiers
Total	1.315.548 €	1.318.750 €
Dont entreprises liées	163.858 €	304.508 €

### **ENGAGEMENTS EN MATIERE DE FORMATION**

Le nombre d'heures du Droit Individuel à la Formation au 31/12/2009 est de 21.096 heures

### **ESTIMATIONS COMPTABLES**

La Direction est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment la valeur des titres de participations et créances rattachées telle que décrite dans la note " Titres immobilisés", ainsi que les postes de dépréciation et de provisions tels que décrits aux paragraphes ci-dessus des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

### **AUTRES INFORMATIONS**

- Le périmètre d'intégration fiscale dont la société ADVINI est à la tête du groupe comprend en 2009 les sociétés suivantes : Impressions de l'Enclos, Rigal, Transports Lodéziens, Gassier, Amouroux, Ogier, Moueix.

- Le 23 mai 2007, sur délégation de l'assemblée générale du 10 mars 2006, le conseil d'administration d'AdVini a attribué une tranche de 45 000 actions gratuites à des salariés et dirigeants du groupe. Ces actions gratuites ont été attribuées sous condition de présence pendant une période d'acquisition de deux ans, et sous condition de performance basée sur le résultat net consolidé 2007. Ce critère a été rempli au 31 décembre 2007. Les titres ont été créés par augmentation de capital en mai 2009.

- Le 25 juillet 2009, sur délégation de l'assemblée générale du 30 mai 2009, le Directoire d'AdVini a attribué une nouvelle tranche de 52 561 actions gratuites à des salariés et dirigeants du groupe, sous le critère de la présence du bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition et la condition de la réalisation définitive de la fusion absorption de la société LAROCHE par la Société.

- Dans le cadre du rapprochement avec le groupe Laroche, des frais ont été engagés (principalement des honoraires de cabinets juridiques, de conseil et de commissaires aux comptes) et comptabilisés en 2009 en charges constatées d'avance pour un montant de 525 k€. Le Directoire du 24 mars 2010 a décidé l'imputation de ces frais sur la prime de fusion. La méthode comptable préférentielle a été retenue (cf. note annexe).

- Quatre contrats d'emprunts sont assortis de clauses de remboursement anticipé, dont deux sont en dépassement de certains ratios financiers pour un solde de 120 K€ à moins d'un an au 31 décembre 2009.

Les ratios concernés sont l'endettement financier net/CAF et l'endettement financier net/situation nette ainsi que le gearing consolidé/situation nette et le cash flow cover consolidé / service de la dette.

Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé des emprunts concernés par les prêteurs d'autre part, la société serait amenée à rembourser par anticipation l'en-cours des contrats, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs.

- AdVini porte pour ses filiales le financement partiel de l'acquisition du Château Capet Guillier à hauteur de 5,2 M€ présenté au passif dans le poste "Emprunts" et à l'actif dans le poste "Prêts".

## Note 5 Informations sur Bilan et Compte de Résultat

### 5.1. Etat de l'actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<b>517 508</b>		<b>110 810</b>
Terrains	172 770		
	<i>Dont composants</i>		
Constructions sur sol propre	332 041		
Constructions sur sol d'autrui	7 322 008		
Const. Install. générales, agencements, aménagements	4 380 891		
Install. techniques, matériel et outillage industriels	8 022 512		117 797
Installations générales, agencements, aménagements	2 520 511		349 682
Matériel de transport	13 917		1 295
Matériel de bureau, informatique, mobilier	784 310		122 294
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	222 321		87 948
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>23 771 282</b>		<b>679 016</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	11 986 656		1 611 146
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	477 915		4 795 987
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>12 464 571</b>		<b>6 407 133</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 753 360</b>		<b>7 196 959</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			<b>628 318</b>	
Terrains			172 770	
Constructions sur sol propre			332 041	
Constructions sur sol d'autrui			7 322 008	
Constructions, installations générales, agencements			4 380 891	
Installations techn., matériel et outillages industriels		292 562	7 847 747	
Installations générales, agencements divers			2 870 193	
Matériel de transport		1 295	13 917	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 231	905 373	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	198 300	24 021	87 948	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>198 300</b>	<b>319 108</b>	<b>23 932 889</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			13 597 802	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5 273 902	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>18 871 704</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>198 300</b>	<b>319 108</b>	<b>43 432 911</b>	

## 5.2. Etat des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>399 945</b>	<b>35 700</b>		<b>435 644</b>
Terrains	55 374	10 499		65 873
Constructions sur sol propre	225 064	15 756		240 819
Constructions sur sol d'autrui	3 082 890	279 804		3 362 694
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmr	3 764 026	104 210		3 868 236
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 434 858	759 616	268 259	5 926 215
Installations générales, agencements et aménagements divers	755 254	274 171		1 029 425
Matériel de transport	9 849	2 692	1	12 540
Matériel de bureau et informatique, mobilier	573 473	90 696	698	663 472
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>13 900 788</b>	<b>1 537 444</b>	<b>268 958</b>	<b>15 169 275</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 300 733</b>	<b>1 573 144</b>	<b>268 958</b>	<b>15 604 919</b>

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct. - sol propre							
- sol autrui	25 059						25 059
- installations				18 877			(18 877)
Install. Tech.				179 957			(179 957)
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>	<b>25 059</b>			<b>198 834</b>			<b>(173 775)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 059</b>			<b>198 834</b>			<b>(173 775)</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

### 5.3. Etat des Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	638 551	25 059	198 834	464 775
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>638 551</b>	<b>25 059</b>	<b>198 834</b>	<b>464 775</b>
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	36 583    127 870    175 243	55 000   192 019        	36 583    127 870    43 854	55 000    192 019    131 389
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>339 696</b>	<b>247 019</b>	<b>208 307</b>	<b>378 408</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	644 031    128 850 1 950 163 359 000	236 000   175 219 474 405   	    128 850 12 994   	880 031   175 219 2 411 575 359 000
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>3 082 044</b>	<b>885 624</b>	<b>141 844</b>	<b>3 825 824</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 060 291</b>	<b>1 157 701</b>	<b>548 985</b>	<b>4 669 008</b>
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		704 624 428 019 25 059	222 281 127 870 198 834	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

#### 5.4. Etat des échéances, des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	516 982	516 982	
Prêts	5 258 021	5 258 021	
Autres immobilisations financières	15 881	15 881	
Clients douteux ou litigieux	3 503 053	3 503 053	
Autres créances clients	23 036 819	23 036 819	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	59 386	59 386	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 591	4 591	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	787 744	787 744	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	358 380	358 380	
Groupe et associés	5 753 701	5 753 701	
Débiteurs divers	1 087 445	1 087 445	
Charges constatées d'avance	892 781	892 781	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>41 274 783</b>	<b>41 274 783</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 200 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	404 013		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	16 508 153	16 508 153		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	8 870 825	2 139 810	5 405 376	1 325 638
Emprunts et dettes financières divers	500 443	500 443		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 711 681	21 711 681		
Personnel et comptes rattachés	1 536 328	1 536 328		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 900 926	1 900 926		
Etat : impôt sur les bénéfices	471 067	471 067		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	355 031	355 031		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	438 576	438 576		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	617 838	617 838		
Autres dettes	1 900 704	1 900 704		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	70 770	70 770		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 882 342</b>	<b>48 151 327</b>	<b>5 405 376</b>	<b>1 325 638</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 234 525			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

## 5.5. Eléments relatifs à plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Participations	12 200 788	12 700 788	
Créances rattachées à des participations	516 982	516 982	
Prêts	5 258 021	554 266	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	5 954 424	5 853 194	
Autres créances	5 394 701	5 394 701	
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes financières divers	300 000	300 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 609 947	3 524 419	
Autres dettes	302 012	300 752	

## 5.6. Fonds commercial

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
SAINT FELIX DE LODEZ	10 830	
ASPIRAN - CERESSOU	22 861	
le Fonds commercial n'est pas déprécié		
<b>TOTAL</b>	<b>33 691</b>	

## 5.7. Ecart conversion/créances et dettes étrangères

Nature des écarts	Actif Perte latente	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances	122 861		192 019	20 681
<b>TOTAL</b>	<b>122 861</b>		<b>192 019</b>	<b>20 681</b>

## 5.8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients - Factures à Etablir	793 709
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	229 604
Organismes sociaux	3 767
Subvention	358 380
Autres produits à recevoir	79 928
<b>TOTAL</b>	<b>1 465 388</b>

## 5.9. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Intérêts courus sur emprunts	10 568
Fournisseurs - factures à recevoir	2 470 033
Clients - Avoirs à Etablir	67 775
Congés payés	765 738
Autres provisions personnel	664 482
Participation des Salariés	100 463
Charges sociales sur Congés Payés	344 582
Charges sociales sur autres provisions	343 822
Etat	438 576
Coopération Commerciale	1 562 138
Intérêts courus	41 192
<b>TOTAL</b>	<b>6 809 369</b>

## 5.10. Charges et produits constatés d'avance

	Montant
Charges constatées d'avance	892 781
Produits constatés d'avance	(70 770)
<b>TOTAL DES CHARGES &amp; PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>822 011</b>



### 5.11. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 236 749	45 000		2,00

### 5.12. Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		17 599 008	
Distributions sur résultats antérieurs		423 200	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		17 175 809	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			90 000
Variations des réserves		251 152	
Variations des subventions d'investissement		53 573	
Variations des provisions réglementées		198 834	25 059
Autres variations			1 629 172
<b>SOLDE</b>			<b>1 240 672</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition		18 416 481	

### 5.13. Affectation des résultats soumise à l'Assemblée Générale

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	
Résultat de l'exercice	1 468 020,35
<b>TOTAL</b>	<b>1 468 020,35</b>

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	73 401,00
Autres réserves	737 578,35
Dividendes	657 041,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 468 020,35</b>

#### 5.14. Ventilation du Chiffre d'Affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/09	Total 31/12/08	% 09/08
VENTES VINS BOUTEILLES	60 986 732	25 587 048	86 573 780	95 779 411	-9,61 %
VENTES VINS VRAC	7 490 198	1 905 950	9 396 148	7 854 297	19,63 %
PRESTATIONS	5 133 041	416 689	5 549 730	4 441 310	24,96 %
AUTRES	267 434	5 143	272 577	251 364	8,44 %
<b>TOTAL</b>	<b>73 877 405</b>	<b>27 914 830</b>	<b>101 792 234</b>	<b>108 326 382</b>	<b>-6,03 %</b>

#### 5.15. Quote part résultats sur Opération en commun

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Résultat transféré
GIE ORMARINE	8 001	7 201
<b>TOTAL</b>	<b>8 001</b>	<b>7 201</b>

Affaires déficitaires	Résultat global	Résultat transféré
GIE SCEP	(1 328)	(949)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 328)</b>	<b>(949)</b>

#### 5.16. Charges et Produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC des immobilisations corporelles cédées	50 151	675
Dotation Amortissements dérogatoires	25 059	687
Autres	2 420	671
<b>TOTAL</b>	<b>77 629</b>	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits de cessions d'immobilisations cédées	10 113	775
Amortissements dérogatoires	198 834	787
Quote part de subvention	53 574	777
<b>TOTAL</b>	<b>262 521</b>	

## 5.17. Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 099 605	654 388	1 445 217
Résultat exceptionnel à court terme	184 890	61 624	123 266
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(100 463)		(100 463)
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>2 184 032</b>	<b>716 012</b>	<b>1 468 020</b>

## Note 6 Engagements financiers et Autres informations

### 6.1. Crédit Bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>			<b>4 215 634</b>	<b>945 301</b>	<b>5 160 935</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumul exercices antérieurs			533 901	219 669	753 570
Exercice en cours			339 008	158 575	497 583
<b>TOTAL</b>			<b>872 909</b>	<b>378 244</b>	<b>1 251 153</b>
<b>VALEUR NETTE</b>			<b>3 342 725</b>	<b>567 057</b>	<b>3 909 782</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs			1 834 960	255 932	2 090 892
Exercice en cours			779 516	317 330	1 096 846
<b>TOTAL</b>			<b>2 614 476</b>	<b>573 262</b>	<b>3 187 738</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>					
A un an au plus			882 204	197 961	1 080 165
A plus d'un an et moins de 5 ans			1 359 851	174 238	1 534 089
A plus de cinq ans			119 282		119 282
<b>TOTAL</b>			<b>2 361 337</b>	<b>372 199</b>	<b>2 733 536</b>

## 6.2. Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Obligations cautionn,es	60 980					60 980
Cautions de garanties	610					610
Cautions bancaires	12 481 254		12 481 254			
Cautions Subvention	395 000					395 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 937 844</b>		<b>12 481 254</b>			<b>456 590</b>

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	
					Autres	Autres
contrats achats vins	10 738 959					10 738 959
engagement achats titres LAROCHE	2 799 153					2 799 153
<b>TOTAL</b>	<b>13 538 112</b>					<b>13 538 112</b>

## 6.3. Dettes garantis par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers	7 376 065
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	2 094 965
NANTISSEMENT TITRES	5 281 100
<b>TOTAL</b>	<b>7 376 065</b>

#### 6.4. Situation latente ou différée

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b> Provisions réglementaires : Amortissements dérogatoires Subventions d'investissement	154 910 65 931
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>220 841</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b> Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : Congés payés Participation des salariés Autres	370 070 33 484 65 374
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>468 928</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>(248 087)</b>

<b>IMPOT DU SUR :</b> Plus-values différées	91 122
<b>SITUATION FISCALE LATENTE NETTE</b>	<b>91 122</b>

#### 6.5. Effectif Moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Dirigeants		
Cadres	74	
Agents de maîtrise et Techniciens	37	
Employés et ouvriers	104	
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	

#### 6.6. Identité société Mère consolidant la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SOCIETE D'INVESTISSEMENT D'OCCITANIE 34150 SAINT FELIX DE LODEZ	SA	1 908 800	70,90 %

## 6.7. Liste des filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
SCEA FENOUILLET	543 600	99,97 %	543 536	492 337	3 549
	546 446	1 141	543 536		(797)
SCEA PIVE	480 032	99,99 %	784 897	516 982	216 339
	467 592	10 596	784 897		(12 440)
SCI BESSAC	16 000	100,00 %	458 101	847 203	378 063
	400 987	152 681	458 101		172 909
IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	40 000	100,00 %	770 172		2 401 226
	739 034		770 172		(10 724)
TRANSPORTS LODEZIENS	304 898	99,95 %	303 374	200 000	3 482 536
	286 482		303 374		60 551
JEANJEAN CANADA	1	100,00 %	1		116 437
	60 417		1		9 794
GASSIER	150 000	100	150 000		13 294 593
	1 344 032		150 000		176 640
CANNON WINES	3 440 588	57	1 058 803	366 779	8 680 085
	(2 308 136)		183 803		(421 483)
GIE ORMARINE	20 000	50	10 000		177 210
	18 672		10 000		(1 328)
OGIER	1 117 032	100	1 427 480		35 848 257
	8 356 772	446 813	1 427 480		33 326
JEANJEAN POLSKA	101 671	100	83 672	32 033	1 557 601
	63 477		83 672		3 115
RIGAL	240 000	100	3 804 271		17 561 872
	1 819 227	100 200	3 804 271		88 915
Antoine MOUEIX	3 400 000	100	3 400 000	162 543	19 809 728
	2 771 173		3 400 000		6 776
CAZES	40 000	67	60 000	4 207 069	3 672 927
	291 350		60 000		(189 727)
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
<b>AUTRES TITRES</b>					

## 6.8. Incidence évaluations fiscales dérogatoires

---

---

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> Impôt sur les bénéfices			<b>1 468 020</b> 716 012
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>2 184 032</b>
Amortissements dérogatoires	25 059	198 834	(173 775)
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>25 059</b>	<b>198 834</b>	<b>(173 775)</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>2 010 257</b>

### **3 – Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels AdVini clos le 31 décembre 2009**

ERNST & YOUNG AUDIT  
1025, RUE HENRI BECQUEREL CS 39520 34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
SAS AU CAPITAL VARIABLE  
MAZARS

SIEGE SOCIAL :TOUR EXALTIS - 61 RUE HENRI REGNAULT - 92 075 LA DEFENSE CEDEX  
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société AdVini, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe concernant les « Événements postérieurs à la clôture » relatifs principalement à l'opération de fusion du Groupe Jeanjean avec le Groupe Laroche réalisée le 11 janvier 2010.

#### **II - Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques qui prévalaient déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Ces conditions sont décrites dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce :



## Estimations comptables

La note 4 « Règles et méthodes comptables » au point « Immobilisations financières » de l'annexe expose que les titres de participation et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable et mentionne les principes retenus par la société pour déterminer cette valeur actuelle.

Nos travaux ont consisté à vérifier l'application de ces principes et à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société pour procéder à ces estimations. Nous avons examiné les modalités de calcul de la valeur actuelle et vérifié que les états financiers donnent une information appropriée sur ce point.

Votre société a constitué des provisions pour dépréciation, principalement sur certains actifs, tels que présentées dans la note 4 de l'annexe aux points « Dépréciation des créances » et « Dépréciation des stocks ». Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de celles-ci ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Toulouse et Montpellier, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG

MARIE-THERESE MERCIER

MAZARS

MICHEL VAUX

## **4 – Comptes consolidés AdVini au 31-12-2009**

**Compte de résultat**

**Etat du résultat global**

**Bilan**

**Tableau de flux de trésorerie**

**Tableau de variation des capitaux propres**

**Notes annexes**

en milliers d'euros	Notes	31-déc-09	31-déc-08
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>169 970</b>	<b>174 294</b>
Achats consommés		-118 506	-122 098
Charges de personnel	22	-21 678	-21 498
Charges externes		-16 285	-17 263
Impôts et taxes		-4 550	-3 979
Dotations aux amortissements		-4 908	-4 410
Dotations aux provisions		-930	-1 051
Autres produits opérationnels	23	1 967	1 405
Autres charges opérationnelles	23	-987	-634
Excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises		18	0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 113</b>	<b>4 766</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1	5
Coût de l'endettement financier brut		-1 758	-2 939
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-1 757</b>	<b>-2 935</b>
Autres produits financiers	24	36	384
Autres charges financières		-260	-70
Charge d'impôt	25	-1 080	-1 137
		0	0
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>1 052</b>	<b>1 008</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
		0	0
<b>Résultat net</b>		<b>1 052</b>	<b>1 008</b>
Résultat net - Part des minoritaires		-243	-192
<b>Résultat net - Part du groupe</b>		<b>1 295</b>	<b>1 200</b>
Résultats par action en euros (part du groupe) :			
- de base pour le résultat net		0,61	0,57
- de base pour le résultat des activités poursuivies		0,61	0,57
- dilué pour le résultat net		0,60	0,57
- dilué pour le résultat des activités poursuivies		0,60	0,57

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
<b>Résultat net</b>	<b>1 052</b>	<b>1 008</b>
Écarts de conversion	85	(85)
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>85</b>	<b>-85</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>1 137</b>	<b>923</b>
dont part groupe	1347	1145
dont part des minoritaires	-209	-222

en milliers d'euros	Notes	31-déc-09	31-déc-08
Goodwill	7	3 893	3 792
Immobilisations incorporelles	6	4 674	4 578
Immobilisations corporelles	5	43 181	38 455
Actifs financiers non courants	9	393	425
Impôts différés actifs	25	156	22
<b>Actifs non courants</b>		<b>52 296</b>	<b>47 272</b>
Stocks	10	34 573	36 736
Clients	11	38 597	44 864
Autres créances	12	9 947	11 210
Actifs d'impôts exigibles		15	40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	534	1 133
Actifs disponibles à la vente		0	0
<b>Actifs courants</b>		<b>83 665</b>	<b>93 984</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>135 961</b>	<b>141 256</b>
Capital émis	14	4 473	4 383
Primes d'émission		3 155	3 155
Réserves		21 174	20 213
Résultat Part du Groupe		1 295	1 200
<b>Capitaux propres Part du Groupe</b>		<b>30 098</b>	<b>28 952</b>
Intérêts Minoritaires		(1 016)	(835)
<b>Capitaux propres</b>		<b>29 082</b>	<b>28 116</b>
Dettes financières	16	20 328	12 982
Passifs d'impôts différés	25	4 597	4 452
Provisions part non courante	20	490	494
<b>Passifs non courants</b>		<b>25 415</b>	<b>17 928</b>
Dettes financières - part à moins d'un an	16	38 029	44 234
Dettes d'impôt exigible		471	210
Fournisseurs et comptes rattachés		31 084	36 940
Provisions part courante	20	605	563
Autres passifs courants	21	11 275	13 265
Passifs liés aux actifs disponibles à la vente		0	0
<b>Passifs courants</b>		<b>81 464</b>	<b>95 211</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>135 961</b>	<b>141 256</b>

en milliers d'euros	Notes	31-déc-09	31-déc-08
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>1 052</b>	<b>1 008</b>
			0
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		4 975	4 153
Autres produits et charges calculés		542	626
Plus ou moins values de cessions		-49	39
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>6 520</b>	<b>5 826</b>
Coût de l'endettement financier net		1 719	2 816
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		1 080	1 137
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>9 318</b>	<b>9 779</b>
Impôts versés		-791	1 095
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		4 901	-8 689
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>13 428</b>	<b>2 184</b>
Décaissements liés aux investissements corporels et incorporels		-2 690	-5 250
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		207	873
Décaissements liés aux investissements financiers non courants		-727	-8
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants *			3 840
Variation nette des prêts et créances		-19	-263
Acquisition de filiales et autres unités d'exploitation, nette de la trésorerie acquise	4	-7 179	-2 333
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-10 407</b>	<b>-3 142</b>
			0
Achats et ventes d'actions propres		-79	-735
Somme reçues des minoritaires lors d'augmentation de capital		28	
Dividendes payés au cours de l'exercice			0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-423	-940
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		0	0
Encaissement liés aux nouveaux emprunts		11 718	6 085
Remboursement d'emprunts		-11 284	-5 752
Intérêt financiers nets versés		-1 709	-2 816
Autres flux liés aux opérations de financement			-1 392
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-1 750</b>	<b>-5 552</b>
Incidence des variations des cours des devises		4	-4
<b>Variation de trésorerie nette</b>		<b>1 276</b>	<b>-6 513</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		-31 804	-25 291
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		-30 530	-31 804

\* Les "encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants" sur l'exercice 2008 correspondent à la cession de Vignobles des Terroirs en février 2008. De plus, en 2008, la variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité incluait le remboursement de 2.8 M€ de compte courants associés à cette cession.

## Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'Euros

en milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Titres autodétenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
<b>au 31/12/2007</b>	4 303	3 155	(826)	22 208	28 840	(511)	28 329
Résultat net				1 200	1 200	(192)	1 008
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(55)	(55)	(30)	(85)
<b>Résultat Global</b>				<b>1 145</b>	<b>1 145</b>	<b>(222)</b>	<b>923</b>
Augmentation de capital	81			(81)	-		-
Paievements fondés sur des actions				503	503		503
Opérations sur titres autodétenus			(734)		(734)		(734)
Dividendes versés				(940)	(940)		(940)
Autres variations				138	138	(102)	36
<b>au 31/12/2008</b>	4 384	3 155	-1 560	22 973	28 952	-835	28 117
Résultat net				1 295	1 295	(243)	1 052
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				51	51	34	85
<b>Résultat global</b>				<b>1 347</b>	<b>1 347</b>	<b>-209</b>	<b>1 137</b>
Augmentation de capital	90		-	(90)	-		-
Paievements fondés sur des actions			-	301	301		301
Opérations sur titres autodétenus			(79)		(79)		(79)
Dividendes versés				(423)	(423)		(423)
Autres variations (1)					-	28	28
<b>au 31/12/2009</b>	4 474	3 155	-1 639	24 108	30 097	-1 016	29 081

(1) L'augmentation de 28 K€ des minoritaires est consécutive à l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société La Table d'Aimé.

## ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

NOTE 1.	INFORMATIONS GENERALES	41
NOTE 2.	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	41
NOTE 3.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	42
NOTE 4.	EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	54
NOTE 5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57
NOTE 6.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58
NOTE 7.	GOODWILL	59
NOTE 8.	DEPRECIATION DES ACTIFS	60
NOTE 9.	ACTIFS FINANCIERS	60
NOTE 10.	STOCKS	62
NOTE 11.	CREANCES CLIENTS	63
NOTE 12.	AUTRES ACTIFS COURANTS	63
NOTE 13.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	63
NOTE 14.	CAPITAUX PROPRES	64
NOTE 15.	RESULTAT PAR ACTION	66
NOTE 16.	DETTES FINANCIERES	66
NOTE 17.	COVENANTS	67
NOTE 18.	PASSIFS FINANCIERS	68
NOTE 19.	INSTRUMENTS DERIVES ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	69
NOTE 20.	PROVISIONS	71
NOTE 21.	AUTRES PASSIFS COURANTS ET COMPTE DE REGULARISATION	73
NOTE 22.	CHARGES DE PERSONNEL	73
NOTE 23.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES	74
NOTE 24.	RESULTAT FINANCIER	74
NOTE 25.	IMPOTS SUR LES RESULTATS	75
NOTE 26.	PARTIES LIEES	76
NOTE 27.	ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS	77
NOTE 28.	INFORMATION SECTORIELLE	78
NOTE 29.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE	80
NOTE 30.	INFORMATIONS DIVERSES	81



## **Note 1. Informations générales**

---

«AdVini» est devenu la nouvelle dénomination sociale de la société JEANJEAN SA par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2010.

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

En date du 24 mars 2010, le Directoire a arrêté les comptes au 31 décembre 2009 qui ont été présentés au Conseil de Surveillance le même jour et a autorisé la publication des états financiers consolidés annuels d'AdVini clos le 31 décembre 2009. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 4 juin 2010.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

## **Note 2. Faits caractéristiques de la période**

---

Après plusieurs exercices de forte croissance, AdVini a réussi, dans un contexte de marché particulièrement difficile, à maintenir son niveau d'activité et a ainsi enregistré sur 2009 un chiffre d'affaires annuel de 170 M€ (-2,5%).

Sur la France (environ 64% du CA 2009), le groupe enregistre une croissance de ses ventes de 2,8 %, synonyme de nouvelles prises de parts de marché. L'export (~36% du CA 2009) a souffert d'une conjoncture mondiale difficile, particulièrement en Angleterre et en Russie, et a enregistré une baisse de ses ventes de -10,9%.

- En août 2008, une promesse d'achat avait été signée pour l'acquisition du château Capet Guillier, propriété de 15 hectares en Saint-Émilion Grand Cru. La société ANTOINE MOUEIX a acquis le 7 janvier 2009, l'intégralité des parts de la SCEA Château Capet Guillier qui a elle même fait l'acquisition des actifs fonciers, immobiliers et des stocks du GFA Capet Guillier.

Cette société est consolidée depuis sa date d'acquisition.

- La société GASSIER a acquis la totalité des parts de la SCI BARON GEORGES conformément au protocole d'accord du 11 avril 2003, modifié par avenant du 20 décembre 2004. Gassier a également repris la distribution du Château Beaulieu, propriété de 300 hectares en Coteaux d'Aix en Provence.

- La SAS LA TABLE D'AIME et la SCEA CHATEAU GASSIER ont été créées respectivement le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Ces sociétés sont consolidées pour la première fois au 31 décembre 2009.

L'exercice a également été marqué par la signature en septembre d'un protocole pour le rapprochement des deux Groupes familiaux Laroche et Jeanjean (cf. note 29).

- **Déclaration de conformité**

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, les comptes consolidés de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Bulletin Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2009. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le site internet de la commission européenne sur lequel ce référentiel est disponible est le suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

- Options spécifiques à la première adoption des normes IFRS en 2005

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, et en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les comptes consolidés du groupe AdVini au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ont été établis, pour la première fois, en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne à cette date.

Lors de l'établissement du bilan à la date de transition du 1er janvier 2004 selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, AdVini avait retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

- Regroupements d'entreprises

AdVini avait choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004.

- Ecart actuariels sur engagements de retraite

AdVini avait décidé d'adopter l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à comptabiliser à la date de transition les écarts actuariels non encore constatés en contrepartie des capitaux propres.

- Ecart de conversion

AdVini a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1er janvier 2004 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture pour un montant total de 27 milliers d'euros. Par conséquent, les différences cumulées sur la conversion en monnaie étrangère sont réputées nulles au 1er janvier 2004.

- Paiements sur la base d'actions

Pour les plans dénoués en actions, AdVini avait choisi d'appliquer la norme IFRS 2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1er janvier 2004.

- Pour toutes les autres normes IFRS, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1er janvier 2004 avaient été effectués de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

- Nouvelles normes et interprétations applicables en 2009
  - IFRS 1 et IAS 27 Amendement – « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » ;
  - IFRS 8 « Information Sectorielle », les notes 3 « principes comptables » et 28 « Information sectorielle » fournissent toutes les informations détaillées relatives à la mise en œuvre de cette nouvelle norme ;
  - IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », l'adoption de cette nouvelle norme a conduit à présenter un « état du résultat global » (voir page 4) qui n' était pas présenté les années précédentes ;
  - IAS 23 amendée « Coûts d'emprunt » ;
  - Amendement IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation » ;
  - Amendement modifié à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers » ;
  - Reclassement à IAS 39 et à IFRIC 9 « Dérivés incorporés » ;
  - Amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisition et annulations » ;
  - Amendement à IFRS 7 et IFRS 4 « Informations sur les instruments financiers » ;
  - IFRIC 11 « Actions propres » ;
  - IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle » ;
  - IFRIC 14 « IAS 19 – Plafonnement de l'actif »
  - Améliorations annuelles des IFRS (2006-2008) : l'IASB a publié un ensemble d'amendements au référentiel dont la finalité première est la suppression d'incohérences et la clarification de certains termes utilisés.
  - Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2009, est sans incidence sur les comptes du groupe Advini :
    - IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
    - IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » ;
    - IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net à l'étranger » ;
    - IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients »
- Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne
  - IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés et individuels » ;
  - IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » ;
  - Amendement IAS 32 « Classement des émissions de droits » ;
  - Amendement IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture » ;
  - IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires » ;

Aucune de ces normes ou interprétations dont l'anticipation est possible n'a fait l'objet d'une application anticipée.

- Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union européenne
  - IAS 24 révisée « Parties liées » ;
  - Amendement IFRS 1 « Exemptions additionnelles » ;
  - Amendement IFRS 1 « Exemption pour les informations comparatives relatives à IFRS 7 » ;
  - Amendement IFRS 2 « Transactions intra-groupe » ;
  - IFRS 9 « Instruments financiers » ;
  - Amendement IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » ;
  - IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers »
  - Amélioration des IFRS (avril 2009)

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse.

#### • **Base de préparation des états financiers**

---

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indications contraires.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certains instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (qui sont évalués à la juste valeur) conformément aux règles édictées par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tels qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes. Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 ont une durée de 12 mois.

#### • **Règles de consolidation**

---

Les filiales sous contrôle exclusif direct ou indirect sont consolidées par intégration globale ; cette méthode consiste à substituer au bilan, à la valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs de ces filiales, et à incorporer, dans le compte de résultat, la totalité de leurs charges et produits, en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés.

#### • **Regroupement d'entreprises**

---

##### • **Goodwill**

A la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le goodwill est diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Les goodwill générés par des acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont présentés pour leur valeur nette comptable à cette même date. Les goodwill ne sont plus amortis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les goodwill sont soumis à des tests de dépréciation annuels et plus fréquemment dès l'existence d'indices de perte de valeur.

- **Goodwill négatif**

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables comptabilisés excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice.

- **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe.

Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Lors d'acquisitions d'intérêts minoritaires, la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en goodwill.

- **Paiements en actions**

---

Des attributions d'actions gratuites peuvent être décidées par le Groupe et dénouées en actions ADVINI à émettre. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces actions gratuites est évaluée de manière définitive, par référence à la juste valeur des dites actions à la date de leur attribution et au nombre d'actions supposées acquises à la fin de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question.

Cette dépense est constatée en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

- **Résultat par action**

---

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice auquel s'ajoute le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

- **Conversion des opérations en devises**

---

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

- **Transactions en devises**

Les transactions en devises sont converties sur la base du cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ses opérations et de la conversion au taux de change à la clôture des actifs et passifs libellés en devises sont comptabilisés en produits ou en perte de change.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

- **États financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros au cours en vigueur à la date de clôture des comptes.

Cette conversion s'applique également au goodwill.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

- **Immobilisations corporelles**

---

- **Evaluation**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles résultant de tests de valeur.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément de la structure.

Les coûts des réfections périodiques sont capitalisés et amortis sur la durée d'utilisation prévue.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs corporels sont capitalisées si elles contribuent à augmenter les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées distinctement à l'actif en remplacement du bien remplacé ou renouvelé.

- **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle soit :

Terrains	non amortis
Plantations (vignes)	15 à 35 ans
Constructions	10 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	entre 5 et 10 ans

- **Contrats de location**

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

- **Actifs biologiques**

Les vignes figurant en immobilisations constituent des actifs biologiques selon IAS 41. Leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable. En effet, les plantations sont liées physiquement au terrain sur lequel elles sont plantées, et il n'existe pas de marché séparé pour ces plantations. De plus, aucun marché actif n'existe pour les

actifs concernés combinés, c'est-à-dire pour les actifs biologiques, le terrain vierge et les améliorations foncières dans leur totalité. Ces vignes sont donc évaluées au coût diminué des amortissements et pertes de valeur.

- **Immobilisations incorporelles**

- **Evaluation**

Les actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charge dès qu'encourues.

- **Amortissement**

Un résumé des méthodes comptables appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

	Frais de développement ERP	Marques	Logiciels
Durée d'utilité	Finie	Indéfinie	Finie
Amortissement linéaire	7 ans	Non amorties	1 à 3 ans
Généré en interne ou acquis	Générés en interne et acquis	Acquises	Acquis
Test de perte de valeur	Annuellement jusqu'à la date de mise en service effective puis quand un indice de perte de valeur apparaît	Annuellement et quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

- **Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsque sa valeur comptable devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

- **Perte de valeur des goodwill**

Les goodwill et actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée, de même que les actifs à long-terme non encore mis en service, sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, au 31 décembre. Les autres actifs ne subissent un test qu'en présence d'un indice de perte de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le Groupe sont décrites dans la note 7 « Goodwill ».

La valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est dépréciée lorsqu'elle devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux retenu est déterminé, selon les actifs retenus, à partir du coût moyen pondéré du capital et s'élève à 8,5% pour 2009 (identique à 2008).

Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont prudentes et conformes aux données de marché disponibles (comprises entre 2% et 2,5%).

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

- **Instruments financiers**

---

- **Actifs financiers**

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en :

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Prêts et créances ;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance ou
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

Le Groupe inclut dans cette catégorie les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2009 et 2008, cette catégorie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (VMP).

- Actifs disponibles à la vente

Les résultats sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que :

- l'investissement soit vendu, encaissé ou décomptabilisé d'une autre manière ou,



- jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Le résultat cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres est repris dans le compte de résultat. Les seuls actifs financiers de cette catégorie aux 31 décembre 2009 et 2008 sont les titres de participation non consolidés.

Ils sont évalués au coût historique d'acquisition lorsque leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable.

- Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés assortis d'échéances fixes de paiements déterminés ou déterminables sont classés en placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements prévus pour être conservés sur une période indéfinie ne font pas partie de cette classification. Il n'existe pas de tels instruments dans les comptes de la société au 31 décembre 2009 et 2008.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2009 et 2008, cette catégorie est principalement composée de dépôts et cautions versées et de créances clients.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

- **Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et les concours bancaires.

- **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats sur des devises étrangères et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur.

S'agissant de montants non significatifs, le Groupe a fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Ainsi, les actifs et les passifs sont comptabilisés à chaque clôture à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période en autres charges financières ou autres produits financiers.

- **Actions propres**

Les actions propres sont inscrites en diminution du poste de réserves consolidées.

Les plus et moins values de cession sont également inscrites en réserves consolidées.

- **Hiérarchie des justes valeurs**

L'amendement à IFRS 7 impose de classer les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants:

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2); et

- des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

- La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

- La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

- La juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats, tels que calculés par les établissements bancaires (juste valeur dite « de niveau 2 »).

- **Dépréciation des actifs financiers**

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

- **Stocks**

---

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût moyen pondéré est calculé pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis et semi-finis. Ce coût moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.

Le coût des produits finis et semi finis inclus des coûts de conditionnement et des frais accessoires (filtration et traitement des vins notamment).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

- **Clients et autres débiteurs**

---

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

---

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants et présentent un risque de fluctuation de valeur faible.

- **Capital et réserves**

---

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

- **Dettes financières**

---

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût amorti qui correspond à leur valeur nominale d'origine diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt calculé selon le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf lorsqu'il existe un actif qualifié auquel ils se rattachent. Dans ce cas, ils sont inclus dans le coût de l'actif qualifié.

- **Impôts différés**

---

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. La valeur fiscale est déterminée à partir des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base du taux d'impôt qui a été adopté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsque il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

- **Avantages du personnel**

---

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de personnel de la période à laquelle ils sont rattachés.

Pour le régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Les coûts sont estimés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, ils sont évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat à chaque clôture.

Le Groupe ne possède pas de régime particulier à prestations définies autre que le régime légal d'indemnités de départ en retraite de droit français et défini par la convention collective en vigueur.

- **Autres provisions**

---

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût financier.

- **Fournisseurs et autres créditeurs**

---

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

- **Reconnaissance du revenu**

---

- **Ventes de biens**

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend net des accords de coopération commerciale.

- **Prestations de services**

Le chiffre d'affaires généré par les prestations est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de celles-ci.

- **Intérêts**

Les produits sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier) pour la valeur comptable nette de l'actif financier.

- **Dividendes reçus**

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe est en droit de percevoir le paiement.

- **Subventions publiques**

---

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites. La subvention est comptabilisée en produit dans les exercices qui ont supporté les coûts qu'elle compense.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

- **Information sectorielle – IFRS 8**

---

L'application d'IFRS 8 a conduit le Groupe à procéder un redécoupage de ses secteurs opérationnels afin qu'ils soient cohérents avec ceux utilisés pour les besoins du reporting interne.

Précédemment, les activités du Groupe étaient les suivantes :

- une activité de production et de négoce de vins ;
- et une activité de services.

Depuis la cession de l'activité « Services », en septembre 2007, il ne reste plus que :

- l'activité de production et négoce de vins ;
- des autres activités.

Les autres activités regroupent des activités peu significatives de natures diverses, travaillant en tout ou partie pour le Groupe :

- Transport
- Imprimerie
- Restauration

Au 31 décembre 2009, l'information sectorielle est présentée en fonction des secteurs opérationnels suivants :

- Production et négoce de vins

- Autres

- **Estimations et incertitudes**

---

La préparation des états financiers du Groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels. Cependant, le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait entraîner un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période antérieure.

- **Jugements**

Le management a émis des hypothèses en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont les effets sont significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant les contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire.

- **Contrat de location financement**

le Groupe conclut régulièrement des contrats de location portant sur des équipements. Le Groupe analyse à la date de signature de chaque contrat, sur la base des termes et conditions des conventions, s'il conserve ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués. Selon l'analyse ainsi effectuée, ils sont comptabilisés soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.

Au 31 décembre 2009, le Groupe n'est bailleur dans aucun contrat de location simple ni contrat de location financement.

- **Recours à des estimations**

Dans le contexte de crise économique qui a marqué les exercices 2008 et 2009, le management a accordé une attention particulière à ces estimations, notamment en ce qui concerne les créances et les provisions pour risques.

Les principales estimations utilisées sont les suivantes :

- **Dépréciation d'actifs non financiers**

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier puisse avoir subi une perte de valeur.

Dans le cadre de ses calculs de valeur d'utilité, le management procède à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retient un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs. Des détails complémentaires sont communiqués en Note 8 « dépréciation des actifs ».

- **Paiements fondés sur des actions**

Le Groupe évalue le coût des transactions avec des membres du personnel et les dirigeants et réglées en instruments de capitaux propres, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir à un modèle financier décrit en Note 14 « Capitaux propres ».

- **Impôts différés actifs**

La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfiques imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

La valeur comptable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reconnus au 31 décembre 2009 est de 170 K€ (contre 0 K€ en 2008) et le montant des reports fiscaux déficitaires n'ayant pas fait l'objet de l'activation d'un impôt différé actif s'élève à environ 1 200 K€ (contre 1 066 K€ en 2008). De plus amples détails sont communiqués en Note 25 « Impôts sur les résultats ».

➤ Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2009 s'élève à 490K€ (2008 : 494 K€). De plus amples détails sont communiqués en Note 20 « Provisions ».

➤ Provisions pour risques et charges

La détermination du montant des provisions requiert de formuler des hypothèses et retenir des estimations sur les niveaux de coûts attendus ainsi que sur la période durant laquelle la sortie de ressources interviendra. Le montant des provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 décembre 2009 est de 605 K€ (contre 563 K€ en 2008). De plus amples détails sont fournis en Note 20 « Provisions »

#### **Note 4. Evolution du périmètre de consolidation**

---

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 25 sociétés dont 24 sont consolidées par intégration globale et 1 par mise en équivalence (contre 24 sociétés au 31 décembre 2008).

Au cours de l'exercice les opérations suivantes ont été effectuées :

- Engagement de rachat des intérêts minoritaires de la SCI Baron Georges :

Le 10 janvier 2006, la SAS Gassier, filiale de ADVINI, a acheté 50% des parts de la SCI Baron Georges pour 1 365 milliers d'euros, dont 775 k€ payables en 2009. Une promesse d'achat ferme pour les 50% restant avait été signée pour une valeur de 1300 k€, la SAS Gassier s'était donc engagée à verser 2 075 k€ en 2009.

IAS 32 a conduit à constater une dette au titre des engagements de rachat des parts détenues par les intérêts minoritaires.

A ce titre, l'engagement ferme donné en 2006 aux minoritaires de la filiale consolidée par intégration globale a été comptabilisé au passif du bilan consolidé pour 2 075 milliers d'euros au 31 décembre 2006, 2007 et 2008. Cette dette a été payée par le Groupe AdVini en mai 2009.

Le groupe AdVini a intégré globalement à hauteur de 100 % la SCI Baron Georges à ses comptes 2006, 2007, 2008 et 2009.

- Acquisition par la société MOUEIX de 99.80 % des parts de la SCEA CAPET GUILLIER,

qui possède et exploite un vignoble à Saint Emilion, le 7 janvier 2009 pour 5 000 K€ (parts sociales, immobilisations et frais d'acquisition) par paiement en numéraire. La trésorerie existante dans la filiale à la date d'acquisition était de -253 k€. Cette acquisition a généré un badwill de 18 K€.

Le résultat contributif de la SCEA CAPET GUILLIER dans le résultat consolidé 2009 s'élève à -151 k€ pour un CA de 28 K€.

- Création le 1<sup>er</sup> mai 2009 de La TABLE D'AIME à Rivesaltes, SAS au capital de 58.000 € réparti en 580 actions de 100 € chacune dont 300 appartiennent à la SAS CAZES, soit 51,7%.

Le résultat contributif de La TABLE D'AIME dans le résultat consolidé 2009 s'élève à -8 k€ pour un CA de 118 K€.

- Création le 1<sup>er</sup> novembre de la SCEA Château GASSIER à Puyloubier, au capital de 490.000 € réparti en 4900 parts de 100 € chacune dont 2400 appartiennent à la SAS GASSIER, soit 48,98%.

Cette société est intégrée par mise en équivalence.

- Absorption par transmission universelle du patrimoine de la SCEA SAINT CHRISTOPHE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 par la SAS ANTOINE MOUEIX sans impact sur les comptes consolidés.

- Liquidation du GIE SCEP au 30 juin 2009. Cette société était consolidée par intégration globale au 31 décembre 2008.
- Liquidation de la SARL Vignerons et Passions à Béziers. Cette société n'était pas consolidée au 31 décembre 2008 car non significative.

L'acquisition de filiales s'élève à 7 179 k€ ( dont 2 175 k€ Baron Georges, 49 k€ SCEA GASSIER et 5 253 K€ Capet Guillier – 300 k€ d'acompte versés en 2008)

Pour mémoire, au cours de l'exercice 2008, les opérations suivantes avaient été effectuées :

- Acquisition de 99,80% de la SCEA Raymond
- Rachat des minoritaires d'Ogier
- Fusion AML Embouteillage
- Cession de Vignobles de terroirs

## Liste des sociétés du Groupe :

NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
<b>AdVini (Mère)</b> N° SIRET 896.520.038.00010	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SARL TRANSP. LODEZIENS</b> N° SIRET 410.604.078.00015	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
<b>SAS OGIER</b> N° SIRET 572.621.035.00045	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SASU ETS LEONCE AMOUROUX</b> N° SIRET 706.020.112.00019	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SAS CAZES</b> N° SIRET 317.809.093.00014	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
<b>SAS GASSIER</b> N° SIRET 452.421.514.00012	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SAS RIGAL</b> N° SIRET 324.378.058.00014	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SAS ANTOINE MOUEIX</b> N° SIRET 492 749 742 00015	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS</b> N° SIRET 378.418.008.00017	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>GIE L'ORMARINE</b> N° SIRET 449.607.415.00014	50.00%	71.43%	Euro	Intégration globale
<b>ADVINI POLSKA</b> (POLOGNE)	100.00%	100.00%	Zloty	Intégration globale
<b>CANNON WINES LTD</b> (USA)	56.04%	56.04%	Dollar US	Intégration globale
<b>ADVINI CANADA</b> (CANADA)	100.00%	100.00%	Dollar	Intégration globale
<b>SCEA AMOUROUX</b> N° SIRET 498 305 648 00012	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA CAPET GUILLIER</b> N° SIRET 335 119 244 00010	99.99%	99.99%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC</b> N° SIRET 338.082.126.00016	99.61%	99.61%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA LE FENOUILLET</b> N° SIRET 413.504.507.00018	99.97%	99.97%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM</b> N° SIRET 493 374 474 00010	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA MAS DE PIVE</b> N° SIRET 379.209.547.00015	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA RAYMOND</b> N° SIRET 417 729 415 00014	99.80%	99.80%	Euro	Intégration globale
<b>SCI BARON GEORGES</b> N° SIRET 481 940 252 00010	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
<b>SCI CAVES BESSAC</b> N° SIRET 339.635.104.00013	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
<b>SCI MOUEIX</b> N° SIRET 498 677 053 00015	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
<b>SAS TABLE D'AIME</b> N° SIRET 512 085 325 00011	51,72%	34,47%	Euro	Intégration globale
<b>SCEA GASSIER</b> N° SIRET 518 129 416 000 13	48.98%	48.98%	Euro	Mise en équivalence



## Note 5. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2008</b>	<b>10 632</b>	<b>23 442</b>	<b>27 849</b>	<b>6 710</b>	<b>68 633</b>
Acquisitions	128	552	3 158	1 294	5 132
Regroupement d'entreprises	3 808	860	40	49	4 757
Reclassement	371			-371	0
Cessions	-54		-1 487	-183	-1 724
<b>Valeurs brutes au 31/12/2009</b>	<b>14 885</b>	<b>24 854</b>	<b>29 560</b>	<b>7 499</b>	<b>76 798</b>
<b>Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2008</b>	<b>490</b>	<b>11 681</b>	<b>15 200</b>	<b>2 807</b>	<b>30 178</b>
Dotation aux Amortissements	137	1 008	2 970	622	4 737
Reclassement	175			-175	0
Cessions		0	-1 226	-72	-1 298
<b>Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2009</b>	<b>802</b>	<b>12 689</b>	<b>16 944</b>	<b>3 182</b>	<b>33 617</b>
<b>Valeurs nettes au 31 déc 2008</b>	<b>10 142</b>	<b>11 761</b>	<b>12 649</b>	<b>3 903</b>	<b>38 455</b>
<b>Valeurs nettes au 31 déc 2009</b>	<b>14 083</b>	<b>12 165</b>	<b>12 616</b>	<b>4 317</b>	<b>43 181</b>

	2009	2008
<b>Valeurs nettes au 1er janvier</b>	<b>38 455</b>	<b>34 012</b>
Acquisitions	5 132	7 457
Regroupement d'entreprises	4 757	2 223
Cessions	(426)	(963)
Activités abandonnées		
Dotation aux Amortissements	(4 737)	(4 274)
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>	<b>43 181</b>	<b>38 455</b>

Les acquisitions issues de regroupements d'entreprises sont principalement liées à l'acquisition de CAPET GUILLIER. Le montant des immobilisations en cours s'élève à 702 k€.

Les acquisitions d'immobilisations incluent 2.636 K€ au titre des contrats de location financement dont 930 k€ pour la ligne d'embouteillage de Saint Félix de Lodez et 786 k€ pour une machine à étiquettes adhésives.

La valeur des immobilisations corporelles nettes détenues en vertu de contrats de location-financement est de 8 003 K€ au 31 décembre 2009 (contre 7 176 K€ en 2008).

Les actifs pris en contrat de location-financement sont donnés en nantissement des dettes de location-financement et de location avec option d'achat correspondantes.

Les loyers restant à courir sur ces contrats sont de :

	valeur
Loyer à un an	2371
Loyer de un à cinq ans	3627
Loyer à plus de cinq ans	316
<b>TOTAL</b>	<b>6314</b>

## Note 6. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)	Marques	Autres	Total
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2008</b>	<b>1 812</b>	<b>3 751</b>	<b>19</b>	<b>5 582</b>
Acquisitions	113	0	150	263
Regroupement d'entreprises		50		50
Cessions				
Ecart de conversion				
<b>Valeurs brutes au 31/12 2009</b>	<b>1 925</b>	<b>3 801</b>	<b>169</b>	<b>5 895</b>
<b>Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2008</b>	<b>1 001</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1 004</b>
Dotation aux Amortissements	217			217
Regroupement d'entreprises				
Cessions				
<b>Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2009</b>	<b>1 218</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1 221</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2008</b>	<b>811</b>	<b>3 751</b>	<b>16</b>	<b>4 578</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2009</b>	<b>707</b>	<b>3 801</b>	<b>166</b>	<b>4 674</b>

	2009	2008
<b>Valeurs nettes au 1er janvier</b>	<b>4 578</b>	<b>4 635</b>
Acquisitions	263	160
Regroupement d'entreprises	50	-
Cessions	-	(2)
Dotation aux Amortissements	(217)	(215)
Ecart de conversion		-
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>	<b>4 674</b>	<b>4 578</b>

Après analyse, AdVini n'a identifié que les coûts de développement relatifs au système d'information intégré (ERP) comme remplissant les critères de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » et devant être comptabilisés en immobilisations incorporelles.

La valeur nette des logiciels contrôlés en vertu de contrats de location-financement est de 472 K€ au 31 décembre 2009 (contre 610 K€ au 31 décembre 2008).

Les loyers restant à courir sur ces locations sont de :

	valeur
Loyer à un an	94
Loyer de un à cinq ans	35
Loyer à plus de cinq ans	0
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>

Les marques dans le Groupe correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie. De ce fait, elles sont isolées dans un poste de bilan et ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année en application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs »

## Note 7. Goodwill

Entreprises	Valeur nette au 31/12/2008	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 31/12/2009
Ogier	105				105
Amouroux	144				144
Cannon Wines	483				483
Rigal	1 525				1 525
Cazes	420				420
Cousignac	325				325
Baron Georges	431	100			531
Raymond	290				290
Divers	71				71
					0
<b>TOTAL</b>	<b>3 793</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 893</b>

En 2009, conformément à la norme IAS36, dans le cas où un actif ne génère pas de cash-flows indépendamment d'autres actifs, il doit être rapproché d'une autre UGT. Ainsi, suite à la réorganisation de l'UGT Sud-Ouest, celle-ci a été rapprochée de l'UGT Bordeaux.

UGT	Valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT	Valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée
UGT Roussillon (CAZES SAS)	420	
UGT Rhône (OGIER, AMOUROUX, RAYMOND, COUSIGNAC)	863	
UGT Sud-ouest (MOUEIX SAS + RIGAL SAS)	1525	3 744
UGT USA (CANNON WINES Ltd)	483	
UGT Provence (GASSIER et BARON GEORGES)	531	
Divers non affecté	71	56
<b>TOTAL</b>	<b>3 893</b>	<b>3 800</b>

## Note 8. Dépréciation des actifs

Les valeurs recouvrables ont été calculées à partir de la valeur d'utilité correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés de chaque UGT. Les calculs sont basés sur les business plans présentés au Comité Stratégique et approuvés par le Conseil de Surveillance.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux futurs de trésorerie est de 8,5%. Pour les flux au-delà de 5 ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2 à 2,5%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

- **Analyse de la sensibilité**

en M€		Taux d'actualisation				
		8,00%	8,25%	8,50%	8,75%	9,00%
Taux de croissance	1,50%				-0,3	-0,9
	1,75%					-0,5
	2,00%					-0,1
	2,25%					
	2,50%					

L'analyse de la sensibilité des paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance a été réalisée sur des fourchettes allant de 8 à 9% pour le taux d'actualisation et de 1.5 à 2.5% pour le taux de croissance.

Dans les conditions les plus défavorables (taux d'actualisation de 9% et taux de croissance de 1.5 à 2%), les tests de sensibilité donnent un impact maximal de – 0.9 M€ de perte de valeur.

Toutefois, il convient de noter que le Groupe AdVini a fait réaliser en décembre 2008 et mettre à jour en juillet 2009 par un cabinet d'expertise indépendant renommé une évaluation de ses différentes entités. Le taux d'actualisation retenu se situait entre 7.7% et 8% et les valorisations sont toutes ressorties très largement au dessus des valeurs d'utilité calculées. La valeur d'utilité de la filiale étrangère a été évaluée par une expertise indépendante.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les exercices 2008 et 2009.

## Note 9. Actifs financiers

Pour l'ensemble des actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

La juste valeur des Actifs financiers disponibles à la vente (titres de participation non consolidés) n'étant pas déterminable de façon fiable, ces titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

- **Au 31 décembre 2009**

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2009	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 893					3 893
Immobilisations incorporelles	4 674					4 674
Immobilisations corporelles	43 181					43 181
Autres actifs financiers	393	328	65			-
Impôts différés actifs	156					156
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>52 296</b>	<b>328</b>	<b>65</b>	-	-	<b>51 904</b>
Stocks	34 573					34 573
Créances clients	38 597		38 597			-
Autres créances	9 947		6 075			3 872
Actifs d'impôts exigibles	15					15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	534				534	-
Actifs disponibles à la vente	-					-
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>83 665</b>	-	<b>44 672</b>	-	<b>534</b>	<b>38 459</b>

Les autres créances correspondent notamment aux avances fournisseurs pour 6 045 k€.

- **Au 31 décembre 2008**

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2008	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 792					3 792
Immobilisations incorporelles	4 578					4 578
Immobilisations corporelles	38 455					38 455
Autres actifs financiers	425	82	343			-
Impôts différés actifs	22					22
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>47 272</b>	<b>82</b>	<b>343</b>	-	-	<b>46 847</b>
Stocks	36 736					36 736
Créances clients	44 864		44 864			-
Autres créances	11 210		7 665			3 546
Actifs d'impôts exigibles	40					40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133				1 133	-
Actifs disponibles à la vente	-					-
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>93 984</b>	-	<b>52 529</b>	-	<b>1 133</b>	<b>40 322</b>

- **Variation des actifs financiers non courants**

	31/12/08	Acquisitions	Diminutions	Variation juste valeur	31/12/09
Actifs financiers disponibles à la vente	82	201			<b>283</b>
Participations dans entreprises associées		49			<b>49</b>
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0				<b>0</b>
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	0				<b>0</b>
Prêts et créances financières	343	17	-300		<b>60</b>
<b>Total</b>	<b>425</b>	<b>267</b>	<b>-300</b>	<b>0</b>	<b>392</b>

L'acquisition d'actifs disponibles à la vente inclut pour 201 ke l'acquisition d'un premier lot de 15.000 actions LAROCHE (cf note 29).

- **Echéancier des actifs financiers non courants**

Au 31 décembre 2009	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	82	<b>201</b>	283
Participations dans entreprises associées		<b>49</b>	49
Placements détenus jusqu'à leur			0
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			0
Prêts et créances financières	60		60
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>250</b>	<b>392</b>

- **Actifs financiers non courants en souffrance ou dépréciés**

Aucun actif financier non courant n'est en souffrance ou déprécié.

## Note 10. Stocks

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Matières premières (matières sèches)	3 633	4 092
Vins en vrac	14 407	16 247
Vins en bouteille	16 619	16 505
Autres	364	324
<b>Valeur brute</b>	<b>35 023</b>	<b>37 169</b>
Dépréciation	-450	-433
<b>Valeur nette</b>	<b>34 573</b>	<b>36 736</b>

## Note 11. Créances clients

- Variation

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2009	Provision 31/12/2009	Valeur nette 31/12/09	Valeur nette 31/12/08
Créances clients	34 515	-2 720	31 794	34 894
Effets à l'encaissement	6 803		6 803	9 971
<b>Total</b>	<b>41 317</b>	<b>-2 720</b>	<b>38 597</b>	<b>44 865</b>

- Echéancier

	non échus et < 90 jours	Entre 90 et 120 jours	> 120 jours	Total
Créances clients non dépréciées	35 838	95	1 189	37 122
Autres actifs financiers non dépréciés				
Créances clients dépréciées	283	52	1 140	1 475
<b>Total</b>	<b>36 121</b>	<b>147</b>	<b>2 329</b>	<b>38 597</b>

## Note 12. Autres actifs courants

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2009	Provision 31/12/2009	Valeur nette 31/12/09	Valeur nette 31/12/08
Avances Fournisseurs	6 045		6 045	7 573
Personnel	80		80	87
Charges constatées d'avance	1 049		1 049	512
Créances fiscales et divers	2 773		2 773	3 038
Créance d'impôt exigible	15		15	40
<b>Valeur brute</b>	<b>9 962</b>	<b>-</b>	<b>9 962</b>	<b>11 250</b>

Les charges constatées d'avance à la clôture 2009 incluent 525 k€ de frais d'honoraires liés à l'opération de rapprochement avec le groupe Laroche qui est effective en janvier 2010 (cf. note 29).

## Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Valeurs Mobilières de Placement	0	0
Disponibilités	534	1 133
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>534</b>	<b>1 133</b>
Découverts et concours bancaires courants	-31 064	-32 937
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets</b>	<b>-30 530</b>	<b>-31 804</b>

## Note 14. Capitaux propres

- **Capital social**

Au 31 décembre 2009, le capital est composé de 2 236 749 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. La prime d'émission s'élève à 3 154 752 €.

En mai 2009, 45 000 actions ont été émises pour satisfaire la deuxième tranche d'actions gratuites, avec un impact de 90 k€ sur le capital et -90 k€ sur les réserves.

- **Ecarts de conversion**

Les écarts de conversion sont de 224 K€ (138 K€ en 2008) correspondant principalement aux variations du dollar (US et Canadien) et du Zloty.

Les gains de change représentent 495 K€ et les pertes de change 438 K€ au cours de l'exercice (contre respectivement 511 K€ et 315 K€ pour 2008).

- **Actions propres**

en milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur en K€
Au 31 décembre 2008	119 410	1 561
Acquisitions	27 677	402
Cessions	-22 147	-323
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>124 940</b>	<b>1 640</b>

- **Dividendes**

Le Directoire proposera à l'AG du 4 juin 2010 comme distribution relative à l'exercice 2009 un dividende brut de 0,20€ par action (identique en 2008), et qui sera mis en paiement à compter du 30 juillet 2010. Ces états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est soumis à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale le 4 juin 2010.

Au cours de l'exercice 2009, un dividende de 423.200 euros a été attribué aux actionnaires sur le résultat 2008. Il a été versé le 31 juillet 2009.

- **Paiements en actions**

Le 23 mai 2007, sur délégation de l'assemblée générale du 10 mars 2006, le conseil d'administration d'AdVini a attribué une tranche de 45 000 actions gratuites à des salariés et dirigeants du groupe. Ces actions gratuites ont été attribuées sous condition de présence pendant une période d'acquisition de deux ans, et sous condition de performance basée sur le résultat net consolidé 2007. Ce critère a été rempli au 31 décembre 2007. Les titres ont été créés par augmentation de capital en mai 2009.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 23 mai 2007 a été évaluée à 15,07 euros, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

La charge totale est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits soit deux ans à compter de la date d'attribution.

La charge comptabilisée au titre de ces actions gratuites est de 204 K€ sur l'exercice 2007, de 339 K€ sur l'exercice 2008 et de 135 k€ sur l'exercice 2009.



Le 25 juillet 2009, sur délégation de l'assemblée générale du 30 mai 2009, le Directoire d'AdVini a attribué une nouvelle tranche de 52 561 actions gratuites à des salariés et dirigeants du groupe, sous le critère de la présence du bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition et la condition de la réalisation définitive de la fusion absorption de la société LAROCHE par la Société.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 25 juillet 2009 a été évaluée à 15,39 euros, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

La charge totale est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits soit deux ans à compter de la date d'attribution.

La charge comptabilisée au titre de ces actions gratuites est de 168 K€ sur l'exercice 2009.

## **Gestion du capital**

L'objectif du Groupe en matière de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios de qualité de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour ses actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2009.

Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français ainsi que du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Le Groupe est en conformité avec la totalité de ces contraintes réglementaires au cours de l'exercice.

## Note 15. Résultat par action

Les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités sont les suivantes :

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Résultat net pour les opérations poursuivies, part du Groupe	1 295	1 200
Résultat net pour les opérations abandonnées, part du Groupe		
Résultat net, part du Groupe	1 295	1 200
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	1 295	1 200
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 236 749	2 236 749
Actions autodétenues	-124 940	-119 410
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action</b>	<b>2 111 809</b>	<b>2 117 339</b>
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement	52 561	0
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action</b>	<b>2 164 370</b>	<b>2 117 339</b>
Résultat par action de base (en euro) pour les opérations poursuivies	0,61	0,57
Résultat par action dilué (en euro) pour les opérations poursuivies	0,60	0,57
Résultat par action de base (en euro) pour les opérations abandonnées	0,00	0,00
Résultat par action dilué (en euro) pour les opérations abandonnées	0,00	0,00
<b>Résultat par action de base (en euro) total</b>	<b>0,61</b>	<b>0,57</b>
<b>Résultat par action dilué (en euro) total</b>	<b>0,60</b>	<b>0,57</b>

La société a ajusté rétrospectivement le nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat par action de base et dilué du fait de l'augmentation de capital de mai 2009 (émission de 45 000 actions gratuites).

Des opérations sur le capital en janvier et février 2010 sont détaillées dans la note 29.

## Note 16. Dettes financières

- **Echéancier des emprunts**

en milliers d'euros	31-déc.-09	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31-déc.-08
Dettes envers des établissements de crédit	<b>21 034</b>	4 561	11 673	4 801	18 532
Dettes sur contrats de location financement	<b>6 036</b>	2 182	3 531	323	5 711
Instruments dérivés passifs	223	223			23
<b>Emprunts portant intérêts à long terme</b>	<b>27 294</b>	<b>6 966</b>	<b>15 204</b>	<b>5 124</b>	<b>24 266</b>
Concours bancaires courants	31 045	<b>31 064</b>			32 937
Intérêts courus non échus	19				13
<b>Emprunts portant intérêts à court terme</b>	<b>31 064</b>	<b>31 064</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 950</b>

Toutes les dettes financières sont libellées en Euros.

- **Analyse par nature de taux**

en milliers d'euros	2009		2008	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes envers des établissements de	43,6%	56,4%	82,6%	17,4%
Dettes sur contrats de location	100,0%		100,0%	
Concours Bancaires		100,0%		100,0%

Les dettes à taux variables sont indexées sur la moyenne mensuelle de l'EONIA pour les découverts bancaires et sur l'EURIBOR 1 mois ou 3 mois pour les emprunts bancaires.

- **Evolution de l'endettement**

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Total
Valeur au 31 décembre 2008	<b>5710</b>	<b>18 546</b>	<b>23</b>	<b>32 937</b>	<b>57 216</b>
Augmentation	2 636	11 725			14 361
Diminution	-2 044	-9 270		-1 873	-13 187
Regroupement d'entreprises		34			34
Écart de conversion					0
Variation de juste valeur			200		200
Autres variations	-266				-266
Valeur au 31 décembre 2009	<b>6 036</b>	<b>21 034</b>	<b>223</b>	<b>31 064</b>	<b>58 357</b>
dont part courante	2 182	4 561	223	31 064	38 029
dont part non courante	3 854	16 473			20 328

Les nouveaux financements moyen terme correspondent notamment à :

- Emprunts moyen terme à taux variables

- acquisition de la propriété Capet Guillier à Saint-Emilion

- acquisition du solde (50%) des parts de la SCI Baron Georges (vignoble Gassier)

- financement d'une partie des actifs de la société A. Moueix acquis en novembre 2006 mais dont les actes notariés n'ont pu être établis qu'en 2009.

- Location Financement

- acquisition d'une machine pour la fabrication d'étiquettes adhésives, en complément des activités de fabrication d'étiquettes traditionnelles et de capsules

- remplacement d'un monobloc sur l'une des lignes de conditionnement pour Jeanjean Languedoc

## Note 17. Covenants

Quatre contrats d'emprunts sont assortis de clauses de remboursement anticipé, dont deux sont en dépassement de certains ratios financiers pour un solde de 120 K€ à moins d'un an au 31 décembre 2009.

Les ratios concernés sont l'endettement financier net/CAF et l'endettement financier net/situation nette ainsi que le gearing consolidé/situation nette et le cash flow cover consolidé / service de la dette.

Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé des emprunts concernés par les prêteurs d'autre part, le Groupe serait amené à rembourser par anticipation l'en-cours des contrats, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs.

## Note 18. Passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

- Au 31 décembre 2009

	Montant au bilan 31.12.2009	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	20 328	20 104		224		-
Passifs d'impôts différés	4 597					4 597
Provisions part non courante	490					490
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>25 415</b>	<b>20 104</b>	<b>-</b>	<b>224</b>	<b>-</b>	<b>5 088</b>
Dettes financières part moins d'un an	38 029	38 029				-
Dettes d'impôt exigible	471					471
Dettes fournisseurs	31 084	31 084				-
Provisions part courante	605					605
Autres passifs courants	11 275	3 387				7 888
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>81 464</b>	<b>72 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 964</b>

Pour l'ensemble des passifs financiers à l'exception des emprunts bancaires à taux fixe, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative. Les justes valeurs des emprunts bancaires à taux fixe ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus au taux d'intérêt courant EURIBOR 3 mois. Elle s'élève à 26 548K€ au 31/12/2009.

- Au 31 décembre 2008

	Montant au bilan 31.12.2008	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste		Dérivés de couverture de flux de	Passifs exclus du champ d'application
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	12 982	12 959			23	-
Passifs d'impôts différés	4 452					4 452
Provisions part non courante	494					494
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>17 928</b>	<b>12 959</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>4 946</b>
Dettes financières part moins d'un an	44 234	44 234				-
Dettes d'impôt exigible	210					210
Dettes fournisseurs	36 940	36 940				-
Provisions part courante	563					563
Autres passifs courants	13 265	6 330				6 935
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>95 211</b>	<b>87 504</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 708</b>

## Note 19. Instruments dérivés et gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative. Tous les instruments financiers dérivés ont été conclus pour les besoins de la couverture des risques de taux d'intérêt et des taux de change. Cependant, étant donné leurs montants peu significatifs, tous les instruments dérivés sont traités en juste valeur par le résultat et non en instruments de couverture au sens de l'IAS 39.

### - Risque de change

(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/09	Valeur de marché 31/12/08	Variation de juste valeur
<b>Vente à terme USD</b>	700	24	0	24
<b>Options de change achats - USD/€</b>	200	2	0	2
<b>Total des instruments dérivés ACTIFS</b>	<b>900</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>26</b>
<b>Options de change ventes - USD/€</b>	1 300	-22	0	-22
<b>Total des instruments dérivés Passifs</b>	<b>1 300</b>	<b>(22)</b>	<b>0</b>	<b>(22)</b>

L'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les opérations réalisées en USD est limité, les achats et ventes étant effectués dans cette même devise. Un risque de change marginal peut également résulter des opérations réalisées en zloty polonais et sur le dollar canadien.

- Risque de taux

(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/09	Valeur de marché 31/12/08	Variation de juste valeur
<b>Total des instruments dérivés ACTIFS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Swap de taux / emprunteur taux fixe	17 368	-132	-23	-109
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	13 000	-92	0	-92
<b>Total des instruments dérivés PASSIFS</b>	<b>30 368</b>	<b>(224)</b>	<b>(23)</b>	<b>(201)</b>

Le risque de taux d'intérêt résulte du recours à des financements à taux variable et concerne donc le risque de hausse des taux d'intérêt.

Les principaux emprunts à moyen terme libellés à taux variable ont donné lieu à des contrats de caps, qui permettent de limiter la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier de taux plus favorable.

Les lignes de crédit à court terme donnent lieu ou non à couverture selon l'analyse faite par le management.

Sur la base d'une utilisation moyenne de 35 M€, une variation de 100 points de base (1%) des taux courts entraînerait une incidence sur le résultat avant impôt de 0,35 M€.

- Risque de liquidité

Le Groupe considère que le risque d'insuffisance de trésorerie est très limité. Par ailleurs, le groupe estime que l'accès à des sources de financement diversifiées doit permettre de réduire le risque.

Les renégociations régulières des lignes de trésorerie permettent à la société de répondre à ses besoins de financement à court terme, y compris dans le contexte actuel de crise des marchés financiers.

- Risque de crédit

Ce risque, qui pourrait résulter de la défaillance d'un client du Groupe, est limité à la fois par la diversité du portefeuille de clients (équilibre des circuits de distribution, répartition géographique) et par la politique d'assurance crédit globale pour le Groupe.

Les autres actifs financiers sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan.

En matière de gestion du risque client, le Groupe dispose d'une assurance crédit globale qui couvre l'ensemble de son activité et de procédures internes visant à minimiser les prises de risques pour la part des créances non couverte par cette assurance. Les créances clients échues ainsi que les écarts sur règlements sont analysés mensuellement, au cas par cas, et provisionnés en fonction de leur âge ou des motifs de non recouvrement.

- Risque de prix de matières premières

Les process d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur la matière première, le vin, est très faible du fait de la diversité et de l'étendue des sources d'approvisionnement.

## Note 20. Provisions et dépréciations

en milliers d'euros	Stock	Clients	Titres de part	TOTAL ACTIF	Autres	Retraite	TOTAL PASSIF	TOTAL
Valeur au 31 décembre 2008	433	2 245	5	2 683	563	494	1 057	3 740
Dotations	349	521		870	145		145	1 015
Reprises utilisées	(332)	(46)		(378)	(102)		(102)	(480)
Reprises non utilisées				-		(4)	(4)	(4)
Regroupement d'entreprises				-			-	-
Écart de conversion				-			-	-
Autres variations				-			-	-
Valeur au 31 décembre 2009	450	2 720	5	3 175	605	490	1 095	4 270
- dont part courante	450	2 720	5	3 175	605		605	3 780
- dont part non courante			-	-	-	490	490	490

- **Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés**

- **Composantes des engagements provisionnés**

Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Indemnités de départ à la retraite	490	494
Médaille du travail		
Autres		
<b>Total provision pour pensions et autres avantages assimilés</b>	<b>490</b>	<b>494</b>

- **Variation des engagements sur la période**

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
<b>Provision au bilan à l'ouverture</b>	<b>494</b>	<b>612</b>
Variations de périmètre		
Charges nettes de la période		(84)
Reprises nettes de la période	(4)	(34)
Prestations payées sur la période	-	
Autres variations		
<b>Provision au bilan à la clôture</b>	<b>490</b>	<b>494</b>
- Dont part courante		
- Dont part non courante	490	494

Les pensions et avantages au personnel sont comptabilisés en charges dans le poste « Frais de personnel ».

- Charges comptabilisées sur la période

en milliers d'euros	31-déc.-08	31-déc.-07
Droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de la période	-4	-119
Effets de l'actualisation des droits acquis		
<b>Charges nettes de la période</b>	<b>-4</b>	<b>-119</b>

- Passifs du régime

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Valeur actualisée de l'obligation	490	494
Juste valeur des actifs du régime		
	490	494
Pertes ( gains) actuariels non comptabilisés		
Coût des services passés non comptabilisé		
<b>Passif enregistré au bilan</b>	<b>490</b>	<b>494</b>

Les engagements de retraite ne faisant l'objet d'aucun financement externe, il n'existe aucun actif du régime.

Les montants relatifs à la période en cours et aux quatre périodes précédentes se présentent comme suit :

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08	31-déc.-07	31-déc.-06	31-déc.-05
Obligation au titre des prestations définies	-490	-494	-612	-675	-620
Actifs du plan					
<b>(Déficit)/Excédent</b>	<b>-490</b>	<b>-494</b>	<b>-612</b>	<b>-675</b>	<b>-620</b>

- Hypothèses de calcul retenues

Les hypothèses de calcul retenues sur l'ensemble des sociétés du Groupe sont établis sur la base des conventions collectives « Vins et spiritueux », « Transports », « Imprimeries de laur » et se présentent de la manière suivante :

	31-déc-09	31-déc-08
Taux d'actualisation	4,75%	5,5%
Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans*	65 ans*
Turn-over	2 à 5%	1 à 5%
Taux de progression des salaires	1%	1 à 3%
Taux de charges sociales	45 à 50%	45 à 50%

\* 60 ans pour des cas isolés identifiés



- **Autres provisions**

Les autres provisions se détaillent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Litiges commerciaux	Litiges sociaux	Provision fiscale	Restructuration	Autres	Total
<b>Valeur au 31 décembre 2008</b>	<b>71</b>	<b>94</b>	<b>397</b>	-	-	<b>562</b>
Dotations	83	62	-	-	-	145
Reprises utilisées	(44)	(56)	-	-	-	(100)
Reprises non utilisées	-	-	-	-	-	-
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	(2)	-	-	-	-	(2)
Autres variations	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur au 31 décembre 2009</b>	<b>108</b>	<b>100</b>	<b>397</b>	-	-	<b>605</b>
- dont part courante	108	100	397	-	-	605
- dont part non courante	-	-	-	-	-	-

### Note 21. Autres passifs courants et compte de régularisation

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Dettes fiscales et sociales	7 616	6 606
Autres dettes	3 387	6 330
Produits constatés d'avance	272	329
<b>Total</b>	<b>11 275</b>	<b>13 265</b>

La variation du poste Autres dettes par rapport à 2008 correspond notamment au paiement de la dette de 2.075 k€ du solde lié au rachat de la société Baron Georges ( cf. note 4)

### Note 22. Charges de personnel

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Salaires et traitements	14 697	14 507
Charges sociales	6 512	6 397
Participation des salariés	167	91
Autres charges de personnel	302	503
<b>Total</b>	<b>21 678</b>	<b>21 498</b>

Le montant des cotisations comptabilisées dans le cadre du régime à cotisations définies représente 1 192 K€.

L'évolution de l'effectif se présente de la manière suivante :

	31-déc.-09	31-déc.-08
Dirigeants	2	2
Cadres	125	116
Agents de Maîtrise	61	62
Employés et Ouvriers	227	237
<b>Total</b>	<b>415</b>	<b>417</b>

### Note 23. Autres produits et charges opérationnelles

- Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Plus values nettes cessions immobilisations	49	
Subvention d'exploitation	534	129
Gains de change	495	511
Divers produits d'exploitation	889	765
<b>Total</b>	<b>1 967</b>	<b>1 405</b>

- Autres charges opérationnelles

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Moins values nettes cessions immobilisations		-39
Pertes de change	-438	-315
Divers charges d'exploitation	-548	-280
<b>Total</b>	<b>-987</b>	<b>-634</b>

### Note 24. Résultat Financier

en milliers d'euros	31-déc.-09	31-déc.-08
Produits de trésorerie et équivalents de trés	1	5
Coût de l'endettement financier brut	(1 758)	(2 939)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 757)</b>	<b>(2 935)</b>
Autres produits financiers	35	384
Autres charges financières	(260)	(70)
<b>Résultat Financier</b>	<b>-1 982</b>	<b>-2 621</b>

La baisse des charges traduit l'effet de la baisse des taux de référence sur l'exercice.

## Note 25. Impôts sur les résultats

- Impôts différés

en milliers d'euros		
Impôts différés passifs sur :	31-déc-09	31-déc-08
Provisions règlementées	332	389
Indemnités de départ en retraite	-145	-140
Immo corporelles et crédit bail	611	468
Différences temporelles fiscales	-647	-581
IDA sur report fiscaux déficitaires	0	0
Provision intragroupe	691	353
Instruments dérivés	-69	0
Ecarts d'Evaluation	3824	3 964
Divers	0	0
Autres Provisions	0	0
<b>Total</b>	<b>4 597</b>	<b>4 452</b>

Impôts différés actifs sur :	31-déc-09	31-déc-08
Provisions règlementées	0	0
Indemnités de départ en retraite	19	17
Immo corporelles et crédit bail	1	1
Différences temporelles fiscales	6	3
IDA sur report fiscaux déficitaires	170	0
Ecarts d'Evaluation	-40	0
Divers	0	0
Autres Provisions	0	0
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>22</b>

- Charge d'impôt

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Charge d'impôt courant sur les sociétés	-1 079	-571
Charge (produit) d'impôt différé	-1	-566
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>-1 080</b>	<b>-1 137</b>

Le Groupe AdVini a mis en place un contrat d'intégration fiscale entre 8 sociétés du groupe. La société n'a pas reconnu environ 1 200 k€ (1 066 k€ en 2008) d'impôt différé actif sur les reports déficitaires de ses filiales.

- **Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts**

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt	1 052	1 008
Charges d'impôt comptabilisée	1 080	1 137
Charges d'impôt incluse dans les activités abandonnées		
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>2 132</b>	<b>2 145</b>
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Charges d'impôt théorique	711	715
<b>Eléments de rapprochement :</b>		
Différences permanentes fiscales	98	91
Non reconnaissance des actifs d'ID non recouv. sur reports fiscaux déficitaires	140	149
Paiements en actions - différence permanente	100	167
Provisions - différence permanente		
Plus value de cession non imposable		
Divers	31	15
<b>Total</b>	<b>1 080</b>	<b>1 137</b>

## Note 26. Parties liées

- **Achats et ventes de biens et services**

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Ventes au Groupe AdVini	3 160	3 608
Achats au Groupe AdVini	257	215

Plus de la moitié des ventes des parties liées au Groupe (60%) est représenté par les achats de vins réalisés auprès des domaines viticoles détenus par les actionnaires familiaux.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

L'autre poste principal concerne les facturations de location immobilière (30%)

- **Rémunération des membres du Conseil de Surveillance et de la direction générale**

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
Avantages à court terme	792	789
Avantages postérieurs à l'emploi	3	3
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	178	167
<b>Total</b>	<b>973</b>	<b>958</b>

Le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance, au titre de 2009, s'est élevé à 130 K€ (contre 100 K€ en 2008).

- **Information complémentaire sur la rémunération des dirigeants**

En complément des informations mentionnées dans le tableau qui précède, il existe des indemnités compensatrices en cas de rupture de contrat ou de mandat dont le total pourrait, au maximum pour l'ensemble des indemnités, représenter un montant de 949 451 €. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2009. Il n'existe pas de stock options.

Un programme d'actions gratuites, décidé par une assemblée de 2006, est mis en oeuvre, par tranches annuelles, sur la base de critères de performance. Ces critères ayant été atteints en 2006 et 2007, les deux premières tranches ont été attribuées.

Les critères d'attribution de la troisième tranche, qui portaient sur l'exercice 2008, n'ont pas été atteints.

Les membres du Conseil de Surveillance et de la direction Générale d'AdVini attributaires des deux premières tranches représentent un tiers du total des actions gratuites attribuées.

Un nouveau plan a été attribué en juillet 2009 dont la totalité concerne les membres du Directoire et de la Direction Générale

## Note 27. Engagements et passifs éventuels

en milliers d'euros	31-déc-09	31-déc-08
<b>Engagements réciproques</b>		
Envers les caves ou des propriétaires	10 739	18 998
Envers LAROCHE	2 799	
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>		
Nantissements fonds de commerce	2 275	3 510
Nantissements titres et instruments financiers	9 440	4 119
Nantissements matériel		
Nantissements matériel crédits baux et location		
Nantissements actifs concernant des dettes de location financement		
Hypothèques		
Garanties données		
<b>Engagements donnés</b>		
Effets escomptés non échus		
Autres garanties données	457	79
Cautions	353	351
Cessions DAILLY		
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions bancaires		
Cautions		
Cessions de créance		
Hypothèques		

Les engagements envers les caves et les propriétaires correspondent au montant des contrats d'achats de vin non retirés.

La valeur comptable des actifs donnés en garantie de passifs correspond aux titres des sociétés SAS RIGAL, MOUEIX, SCI BARON GEORGES et SCEA RAYMOND.

Le montant des contrats de locations simples, concernés par les informations requises par la norme IAS 17, n'est pas significatif.

## Note 28. Information sectorielle

---

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché.

AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au coeur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement de la norme IFRS8 paragraphe 12 pour être regroupés en un seul secteur Vins.

Les interactions entre les maisons, et avec les services centraux sont nombreuses :

Sur le plan commercial :

- flux commerciaux croisés
- force de vente commune

Sur le plan industriel :

- sites de stockage des vins et outils de production partagés
- logistique et stockage centralisés

Sur le plan financier :

- gestion des besoins de trésorerie / flux de trésorerie
- décisions d'investissements
- gestion des besoins de financements

Dans ce contexte, le pilotage et mesure de la performance prennent toute leur importance au niveau global, c'est-à-dire à travers des indicateurs pilotés au niveau groupe.

Les autres activités connexes que sont d'une part le transport et la gestion de la flotte de véhicules, d'autre part la fabrication d'étiquettes et de capsules sont regroupées dans la colonne « Autres ».

Elles ne représentent pas plus de 10% de l'ensemble et ne font donc pas l'objet d'une information séparée.

en milliers d'euros

Au 31 décembre 2009	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
<b>Chiffre d'Affaires</b>	168 538	6 001	-4 569	<b>169 970</b>
<b>Marge Brute</b>	50 077	4 041	-2 654	<b>51 464</b>
%	29,7%	67,3%		<b>30,3%</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	3 706	407	0	<b>4 113</b>
<b>Résultat Financier</b>	-1 800	-180	0	<b>-1 981</b>
<b>Résultat avant IS</b>	1 906	227	0	<b>2 132</b>
<b>Charge d'Impôt</b>	-1 004	-76		<b>-1 080</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	132 501	5 906	-2 445	<b>135 961</b>

en milliers d'euros

Au 31 décembre 2008	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
<b>Chiffre d'Affaires</b>	173 061	5 284	-4 051	<b>174 294</b>
<b>Marge Brute</b>	51 142	3 551	-2 498	<b>52 196</b>
%	29,6%	67,2%		<b>29,9%</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	4 518	248	0	<b>4 766</b>
<b>Résultat Financier</b>	-2 452	-169	0	<b>-2 621</b>
<b>Résultat avant IS</b>	2 067	79	0	<b>2 145</b>
<b>Charge d'Impôt</b>	-1 107	-30		<b>-1 137</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	138 152	5 195	-2 092	<b>141 256</b>

Les méthodes comptables utilisées pour l'information sectorielle sont les méthodes comptables IFRS sans aucune distorsion avec les comptes consolidés présentés.

La quasi-totalité des flux d'investissements (10 407 k€) concerne le secteur Vin .

- **Informations relatives aux zones géographiques**

- **Chiffre d'Affaires (ventilé sur la base du pays de localisation du client)**

en millions d'euros

Au 31 décembre 2009	France	Export	Total
<b>Chiffre d'Affaires</b>	109,5	60,5	<b>170,0</b>

en millions d'euros

Au 31 décembre 2008	France	Export	Total
<b>Chiffre d'Affaires</b>	106,5	67,8	<b>174,3</b>

- **La quasi-totalité des actifs immobilisés concerne des actifs localisés en France**

## Note 29. Evénements postérieurs à la clôture de la période

---

- Fusion avec le groupe Laroche : Conformément aux informations communiquées dans le Document de Fusion Jeanjean – Laroche enregistré par l’Autorité des marchés financiers le 30 novembre 2009 sous le numéro E.09-088, les opérations suivantes sont intervenues :

le 8 décembre 2009 : acquisition par Jeanjean S.A. auprès de Monsieur Michel Laroche de 15.000 actions Laroche pour un prix payé en numéraire et au comptant de 200.850 € ; ces actions sont comptabilisées au 31 décembre 2009 dans le poste Actifs financiers non courants pour 201 K€.

le 4 janvier 2010 : acquisition par Jeanjean S.A. auprès de Monsieur Michel Laroche de 209.048 actions Laroche pour un prix de 2.799.150 euros; Préalablement à la fusion, Jeanjean S.A. détenait ainsi au total 224 048 actions Laroche (soit 10,82 % du capital).

le 8 janvier 2010 : approbation de la fusion de Laroche S.A. dans Jeanjean S.A. par l’assemblée générale extraordinaire de Laroche ;

le 11 janvier 2010 : approbation de la fusion par l’assemblée générale extraordinaire de Jeanjean S.A. Compte tenu de la parité de fusion retenue de une action Jeanjean S.A. pour 2,3828 actions Laroche, Jeanjean S.A. a augmenté son capital d’un montant nominal de 1 549 378 euros par création de 774 689 actions nouvelles d’une valeur nominale de 2 euros.

Le capital social de Jeanjean S.A. est ainsi porté de 4 473 498 euros à 6 022 876 euros. La prime de fusion de cette opération s’élève à 23 161 204 euros.

Cette fusion a pour conséquence l’entrée dans le périmètre de consolidation de Jeanjean en date du 11 janvier 2010 de Laroche S.A. et de ses 8 filiales (Domaine Laroche, Mas La Chevalière, Laroche South Africa, Laroche Chile Limitida, Le Vieux Moulin, SCI du Domaine Laroche, Laroche Inc, Laroche Wines Limited).

Des comptes proforma ont été présentés dans le Document de Fusion aux seules fins d’illustrer l’effet que la fusion entre les deux sociétés, Laroche S.A. et Jeanjean S.A., aurait pu avoir sur le bilan et le compte de résultat de la société Jeanjean S.A. au 31 décembre 2008, si l’opération avait pris effet au 1er janvier 2008 pour le compte de résultat et au 31 décembre 2008 pour le bilan.

- Changement de la dénomination sociale de Jeanjean S.A. en AdVini approuvée par l’assemblée générale en date du 17 février 2010
- Conformément aux informations communiquées dans la Note d’Opération enregistrés par l’Autorité des marchés financiers le 28 janvier 2010 sous le visa 10-018, les opérations suivantes sont intervenues :

Augmentation de capital en numéraire réalisée en janvier / février sur le marché : émission de 273.767 actions nouvelles à raison de 1 action nouvelle pour 11 actions existantes, soit une augmentation de capital d’un montant, prime d’émission incluse, de 4.380.272 euros. Le capital social de Jeanjean S.A. est ainsi porté de 6 022 876 euros à 6 570 410 euros.

Emission réservée d’ORANE en février : émission de 163.733 ORANE pour un montant total de 2.619.728 euros en numéraire. Ces ORANE seront remboursées, au gré de la Société, en actions nouvelles ou existantes de la Société en totalité le 31 août 2011. Le ratio de remboursement est de 1 action nouvelle ou existante pour 1 ORANE.



L'émission des actions nouvelles et des actions à remettre en remboursement des ORANE représente 14,5 % du capital social existant juste avant ces opérations.

**Note 30. Informations diverses**

---

Les comptes consolidés de AdVini sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société suivante :

SOCIETE D'INVESTISSEMENT D'OCCITANIE  
S.A. au capital de 1 908 800 Euros  
Siège social : Saint Félix de Lodez  
R.C.S. : Clermont l'Herault B 348 276 536

## 7 – Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AdVini, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, et en particulier la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » dont l'incidence est présentée en note 28 « Information sectorielle »;
- la note 29 « Evénements postérieurs à la clôture de la période » de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit la fusion avec le groupe Laroche qui a été finalisée le 11 janvier 2010.

### II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2008. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Votre groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » et la note 8 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3 et 8 donnent une information appropriée.
- Votre groupe procède, à l'occasion de chaque regroupement d'entreprises, aux affectations de juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis, selon les modalités décrites dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 4 « Evolution du périmètre de consolidation » de l'annexe aux états financiers fournit une information appropriée.
- Comme mentionné dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés, complétée par la note 20 « Provisions », votre groupe a procédé à des dépréciations d'actifs, principalement sur certains actifs circulants, et a constitué des provisions pour risques et charges pour couvrir les litiges et autres risques, ainsi que les engagements de retraite vis-à-vis des salariés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par votre groupe sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests afin de vérifier, par sondages, leur application, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de celles-ci, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par votre groupe ainsi que des évaluations qui en résultent.
- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » et la note 28 « Information sectorielle » de l'annexe aux états financiers consolidés exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice relatif à l'information sectorielle, à la suite de la première application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la correcte application des dispositions de cette norme, le correct retraitement de l'information sectorielle pour l'exercice 2008 et l'information donnée à ce titre dans la note 28.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Toulouse, Montpellier, le 30 avril 2010

MAZARS

ERNST & YOUNG

Michel VAUX

Marie Thérèse MERCIER

## 8 – Rapport de Gestion

### Sommaire

- I – Comptes consolidés**
  - Evolution du périmètre de consolidation
  - Faits marquants
  - Marché et filière vin
  - L'activité
  - Synthèse des résultats consolidés
  - Activité en matière de recherche et de développement au niveau du Groupe
  - Evénements marquants survenus après la clôture
  
- II – Activité et résultats de Jeanjean SA, société mère**
  - Activité
  - Résultats
  - Situation financière
  - Activité en matière de recherche et développement
  - Evénements marquants survenus après la clôture
  
- III – Activité et résultats des principales filiales de Jeanjean**
  - Ogier
  - Rigal
  - Cazes
  - Gassier
  - Antoine Moueix
  - Autres sociétés du pôle vins
  
- IV – Stratégie et perspectives : Opus Vini 2015**
  
- V – Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien**
  
- VI – Gestion des risques**
  
- VII – Capital social, actionnariat, prises de participation**
  
- VIII – Informations sur les mandats sociaux**
  
- IX – Autres informations**
  
- X – Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 04 juin 2010**

#### **Annexes : Tableau des résultats des 5 derniers exercices (Jeanjean SA)**

#### *Remarque :*

Il est rappelé que la société Jeanjean a été renommée AdVini lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 février 2010.

Dans le présent rapport, le nom de Jeanjean est conservé pour nommer la société et le Groupe sur le périmètre 2009 (avant fusion Laroche).

Dans tous les autres cas, c'est le nom AdVini qui est utilisé.

## I – Les comptes consolidés 2009

### Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation de Jeanjean comprend 25 sociétés dont 24 sont consolidées par intégration globale et 1 par mise en équivalence (contre 24 sociétés au 31 décembre 2008).

Les évolutions de périmètre au cours de l'exercice 2009 sont les suivantes:

- Acquisition par la société MOUEIX de 99,99 % des parts de la SCEA CAPET GUILLIER
- Création sur le site de CAZES à Rivesaltes du restaurant « La TABLE D'AIME », SAS détenue à 51,72% par CAZES SAS
- Création de la SCEA Château GASSIER à Puyloubier, au capital de 490.000 €. Cette SCEA, détenue à 48,98% par la SAS GASSIER, exploite le vignoble Château Gassier.
- Absorption par transmission universelle du patrimoine de la SCEA SAINT CHRISTOPHE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 par la SAS ANTOINE MOUEIX.
- Le GIE SCEP et la Sarl Vignerons et Passions ont été liquidés, cette dernière n'était pas consolidée.

### Liste des filiales et participations

	NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	<b>JEANJEAN SA (Mère)</b> N° SIRET 896.520.038.00010	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
2	<b>SARL TRANSP. LODEZIENS</b> N° SIRET 410.604.078.00015	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
3	<b>SAS OGIER</b> N° SIRET 572.621.035.00045	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
4	<b>SASU ETS LEONCE AMOUROUX</b> N°SIRET 706.020.112.00019	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
5	<b>SAS CAZES</b> N° SIRET 317.809.093.00014	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
6	<b>SAS GASSIER</b> N° SIRET 452.421.514.00012	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
7	<b>SAS RIGAL</b> N° SIRET 324.378.058.00014	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
8	<b>SAS ANTOINE MOUEIX</b> N° SIRET 492 749 742 00015	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
9	<b>SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS</b> N° SIRET 378.418.008.00017	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
10	<b>GIE L'ORMARINE</b> N° SIRET 449.607.415.00014	50.00%	71.43%	Euro	Intégration globale
11	<b>JEANJEAN POLSKA</b> (POLOGNE)	100.00%	100.00%	Zloty	Intégration globale
12	<b>CANNON WINES LTD</b> (USA)	56.04%	56.04%	Dollar US	Intégration globale

13	<b>JEANJEAN CANADA</b> (CANADA)	100.00%	100.00%	Dollar CAD	Intégration globale
14	<b>SCEA AMOUROUX</b> N° SIRET 498 305 648 00012	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
15	<b>SCEA CAPET GUILLIER</b> N° SIRET 335 119 244 00010	99.99%	99.99%	Euro	Intégration globale
16	<b>SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC</b> N° SIRET 338.082.126.00016	99.61%	99.61%	Euro	Intégration globale
17	<b>SCEA LE FENOUILLET</b> N° SIRET 413.504.507.00018	99.97%	99.97%	Euro	Intégration globale
18	<b>SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM</b> N° SIRET 493 374 474 00010	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
19	<b>SCEA MAS DE PIVE</b> N° SIRET 379.209.547.00015	99.99%	99.99%	Euro	Intégration globale
20	<b>SCEA RAYMOND</b> N° SIRET 417 729 415 00014	99.80%	99.80%	Euro	Intégration globale
21	<b>SCI BARON GEORGES</b> N° SIRET 481 940 252 00010	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
22	<b>SCI CAVES BESSAC</b> N° SIRET 339.635.104.00013	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
23	<b>SCI MOUEIX</b> N° SIRET 498 677 053 00015	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
24	<b>SAS TABLE D'AIME</b> N° SIRET 512 085 325 00011	51.72%	34.49%	Euro	Intégration globale
25	<b>SCEA GASSIER</b> N° SIRET 518 129 416 000 13	48.98%	48.98%	Euro	Mise en équivalence

## Faits marquants

L'année 2009 a été tout d'abord marquée par la finalisation du programme d'investissements stratégiques engagés dans le cadre du plan de développement « 5<sup>ème</sup> Génération », avec :

- l'acquisition pour 5,2 M€ du Château Capet Guillier, propriété de 15 hectares en Saint-Emilion Grand Cru, devenue le siège de la société Antoine Moueix.
- l'acquisition définitive par la SAS Gassier du Château Gassier (SCI Baron Georges), dont 50% avaient été acquis en 2006, pour 2,3 M€ ainsi que le démarrage des travaux d'aménagement
- la finalisation des travaux sur les sites d'Ogier à Châteauneuf du Pape et de Cazes à Rivesaltes, avec l'ouverture du restaurant la Table d'Aimé en milieu d'année

L'exercice a également été marqué par la signature en septembre d'un protocole pour le rapprochement des deux Groupes familiaux Laroche et Jeanjean.

Dernier élément marquant de la période, la bonne résistance de l'activité du Groupe avec un chiffre d'affaires 2009 de 170 M€ (-2,5%), associé à une poursuite de la montée en gamme qui se traduit dans la progression du taux de marge (+0,4 point à 30,3%).

## Le marché et la filière vin

Sur le **marché français**, les ventes de vins tranquilles en grandes et moyennes surfaces ont légèrement progressé en volume (+ 1%) et en valeur (+ 3%), avec cette année encore une évolution contrastée entre des vins de cépage en forte croissance (+16%) au détriment des autres catégories, toutes en recul.

Les ventes aux Cafés-Hôtels-Restaurants (CHR), affichent quant à elles un fort recul, d'au moins 15 à 20%.

A l'export, les ventes de vins français ont baissé de 7,2% en volume et de près de 15% en valeur. Cette évolution concerne tous les pays à l'exception de la Chine qui affiche cette année encore un fort taux de croissance (Chine + 60%, Hong Kong + 45%).

Le Royaume-Uni (-25%), les USA (-29%), le Japon (-17%) affichent les plus fortes baisses.

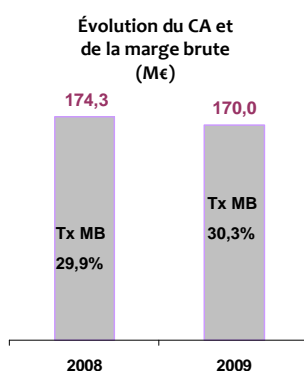
## L'activité en 2009

Après plusieurs exercices de forte croissance, Jeanjean a réussi, dans un contexte de marché particulièrement difficile, à maintenir son niveau d'activité et a ainsi enregistré sur 2009 un chiffre d'affaires annuel de 170 M€ (-2,5%).

Sur la France (environ 64% du CA 2009), le groupe enregistre une croissance de ses ventes de 2,8 %, synonyme de nouvelles prises de parts de marché. L'export (~36% du CA 2009) a souffert d'une conjoncture mondiale difficile, particulièrement en Angleterre et en Russie, et a enregistré une baisse de ses ventes de -10,9%.

## Les résultats consolidés

### Activité et marge brute



Ce bon niveau d'activité s'est accompagné d'une nouvelle amélioration de la marge brute à 30,3% (+0,4pt) qui traduit la montée en gamme régulière du groupe.

### Compte de résultat consolidé

En M€	2008	2009	Var.
Chiffre d'affaires	174,3	170	-2,5%
Excédent Brut d'Exploitation	9,46	8,95	-5,3%
Résultat opérationnel	4,77	4,11	-13,7%
<b>Coût endettement financier net</b>	<b>-2,94</b>	<b>-1,76</b>	<b>- 40,1%</b>
Autres produits et charges financiers	0,31	-0,22	-
Charge d'impôt	- 1,14	- 1,08	-
Résultat des activités cédées	-	-	-
Résultat net	1,01	1,05	+ 4,4%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1,20</b>	<b>1,30</b>	<b>+ 7,9%</b>

Le résultat opérationnel qui s'établit à 4,11M€ (vs 4,77 M€ en 2008) prend en compte une hausse de 0,5M€ des amortissements et de 0,6M€ des charges d'impôts et taxes (en partie non récurrentes). Les autres charges opérationnelles sont restées parfaitement contenues.

Parallèlement, Jeanjean a vu ses coûts d'endettement se réduire fortement avec une baisse de 25% de ses charges financières nettes (-0,6M€).

Au final et après prise en compte d'une charge d'impôts de 1,08 M€, le résultat net part du groupe s'inscrit en croissance de 7,9%, à 1,3M€.

## Bilan Consolidé (en M€)

<b>ACTIFS</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
			<b>Total capitaux propres</b>	<b>28,1</b>	<b>29,1</b>
			dont Résultats du groupe	1,2	1,3
<b>Actifs non-courants</b>	<b>47,3</b>	<b>52,3</b>	<b>Passifs non-courants</b>	<b>17,9</b>	<b>25,4</b>
dont corporels	38,5	43,2	dont dettes Fi à + d'un an	13,0	20,3
dont incorporels	4,6	4,7	dont passif d'impôts différés	4,5	4,6
dont financiers	0,4	0,4	dont Provisions	0,5	0,5
dont Goodwill	3,8	3,9			
<b>Actifs courants</b>	<b>94,0</b>	<b>83,7</b>	<b>Passifs courants</b>	<b>95,2</b>	<b>81,5</b>
dont Stocks	36,7	34,6	dont Dettes Fi à - d'un an	44,2	38,0
dont Clients	44,9	38,6	dont Four. et cptes rattachés	36,9	31,1
dont Autres créances	11,2	9,9	dont autres passifs courants	14,0	12,4
dont Trésorerie	1,1	0,5			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>141,3</b>	<b>136,0</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>141,3</b>	<b>136,0</b>

## Flux financiers

<i>En millions d'euros</i>	2008	2009
CAF avant coût de l'endettement net et impôt	9,8	9,3
Variation du BFR	-8,7	+ 4,9
<b>FLUX GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>2,2</b>	<b>13,4</b>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	-3,1	-10,4
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-5,6	-1,8
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-6,5</b>	<b>+1,3</b>

Cette nouvelle hausse du résultat s'est accompagnée d'une progression de 11,2 M€ des flux générés par l'activité grâce notamment une amélioration de 4,9 M€ du BFR.

Les flux de trésorerie liés aux investissements ont représenté 10,4 M€. Ils marquent la finalisation des investissements stratégiques programmés dans le cadre du précédent plan de développement.

Malgré ces investissements importants, la dette financière nette reste pratiquement stable à 57,8 M€ contre 56,1 Me en 2008.

La trésorerie nette fin de période s'améliore de 1,3 M€, incluant le remboursement de 5,5 M€ de billets de trésorerie.



## Evolution des principes comptables et des méthodes d'évaluation

A compter du 1er janvier 2009, les comptes consolidés d' Advini sont établis en appliquant de nouvelles normes IFRS obligatoires, dont la liste est présentée dans la note 3 de l'annexe au point "Nouvelles normes et interprétations applicables en 2009". En particulier, l'impact de la norme IFRS 8 qui porte sur l'information sectorielle fait l'objet d'une note spécifique (note 28) pour présenter l'évolution de la présentation comptable et des méthodes d'évaluation y afférentes.

## Activité d'Advini en matière de recherche et développement

Advini mène une politique résolument orientée vers l'innovation (produits, contenants, packaging,...). Une équipe recherche-développement a été constituée afin d'anticiper les modes de consommation de demain. Aucun frais n'a été activé au 31 décembre 2009.

## Evènements marquants survenus après la clôture

- **Fusion Laroche – Jeanjean** : suite au protocole signé en septembre 2009 entre les deux sociétés, les assemblées générales du 8 janvier 2010 (Laroche) et du 11 janvier 2010 (Jeanjean) ont approuvé la fusion absorption de Laroche SA par Jeanjean SA. Le Groupe Laroche entrera dans le périmètre des comptes consolidés Advini à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- **Levée de fonds** : augmentation de capital et émission d'ORANE. Advini a réalisé en février 2010 une levée de fonds de 7 M€ en numéraire sous la forme d'une augmentation de capital pour 4,4 M€ et d'une émission d'ORANE, remboursables en actions en août 2011, pour 2,6 M€. Ces 7 M€ ont été levés sur la base d'une action Advini valorisée à 16€.
- **Changement de nom** : Jeanjean devient Advini. Depuis février 2010, la société Jeanjean a été rebaptisée Advini, nouveau patronyme fédérateur de l'ensemble des maisons de vins.

## II - Activité et résultats de Jeanjean SA en 2009 (société Mère)

En M€	2008	2009
Chiffre d'affaires	108,33	101,80
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,97</b>	<b>2,09</b>
Résultat financier	-1,41	0
Résultat exceptionnel	0,22	0,18
<b>Résultat net</b>	<b>-0,24</b>	<b>1,47</b>

### Activité

Jeanjean a réalisé un chiffre d'affaires de 101,8 M€ (-6%) avec une activité stable sur le marché domestique. A l'export, après une année 2008 à +20%, les ventes sont en recul de 10%, avec un décrochage sur les pays les plus touchés par la crise, comme le Royaume Uni et la Russie. Par ailleurs, le non renouvellement d'un marché peu valorisé en Allemagne a représenté à lui seul 3,7% de la baisse d'activité totale.

#### Impact de la LME sur le chiffre d'affaires :

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les accords de coopération commerciale qui concernent principalement les enseignes de la grande distribution ont été revus, générant d'importantes réaffectations entre ces accords et les remises sur factures et autres efforts promotionnels.

Ainsi, la diminution des accords commerciaux en 2009 a généré une baisse mécanique du chiffre d'affaire de 2,4 M€ (soit 2,2%), avec pour contrepartie une diminution équivalente des charges externes.

## Résultats

L'évolution constante du mix produit a permis une nouvelle amélioration du taux de marge brute, qui s'est accompagné d'efforts particuliers pour la maîtrise des charges d'exploitation. Les plans d'économies mis en place ont ainsi permis de réduire les charges d'environ 0,7 M€.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de la société Advini SA au 31 décembre 2009, le management a de nouveau accordé une attention particulière au contexte plus global de crise financière qui s'est répercutée notamment dans l'appréciation des risques sur les actifs détenus par la société.

A ce titre, des provisions complémentaires pour dépréciation d'actifs ont été comptabilisées au 31 décembre 2009 pour un montant global de 0,9 millions d'euros tel que ventilées dans le tableau «provisions et dépréciations» de l'annexe.

Le résultat financier 2009 est à l'équilibre, principalement du fait de la forte baisse des taux.

Le résultat exceptionnel est quasiment stable à 0,2 M€.

Le résultat net de Jeanjean SA s'établit à 1,47 M€ contre -0,24 M€ en 2008.

## Situation financière

Les dettes financières nettes totalisent 26 M€, contre 29,2 M€ fin 2008, soit une diminution de 3,2 M€ (-11%)

Le gearing passe ainsi de 166% fin 2008 à 141% fin 2009.

Répartition des dettes fournisseurs à la date de clôture (Art. L 441-6 du Code de Commerce):

en milliers d'euros	non échus			échus	Total
	A échoir à + de 60j	A échoir 30 à 60j	A échoir sous 30 j		
Fournisseurs extérieurs	370	4 020	6 792	4 345	15 527
Groupe et Entreprises liées	0	731	1 257	1 727	3 715
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>4 751</b>	<b>8 049</b>	<b>6 072</b>	<b>19 242</b>

Les montants échus tiennent compte des paiements sur relevés fin de mois, des paiements par mensualités, des contrats antérieurs à l'application de la LME encore actifs sur 2009, des décalages de paiement sur le début du mois suivant, ainsi que des factures en litige ou faisant l'objet de déductions (lorsque le fournisseur est également client).

## Activité de Jeanjean SA en matière de recherche et développement

Aucune charge de recherche et développement n'est activée chez Jeanjean SA au 31 12 2009.

## Evènements marquants survenus après la clôture

- **Fusion Laroche – Jeanjean** : voir ci-dessus même chapitre de ce rapport sur les comptes consolidés
- **Levée de fonds** : augmentation de capital et émission d'ORANE. Jeanjean a réalisé en février 2010 une levée de fonds de 7 M€ en numéraire sous la forme d'une augmentation de capital pour 4,4 M€ et d'ORANE, remboursables en actions en août 2011, pour 2,6 M€. Ces 7 M€ ont été levés sur la base d'une action Jeanjean valorisée à 16€.
- **Changement de nom** : Jeanjean devient Advini. Depuis février 2010, la société Jeanjean a été rebaptisée Advini, nouveau patronyme fédérateur de l'ensemble des maisons de vins.

### III - Activité et résultats des principales filiales



En M.€	2008	2009
Chiffre d'affaires	34,64	35,85
Résultat d'exploitation	0,93	0,34
<b>Résultat net</b>	<b>0,46</b>	<b>0,03</b>

Ogier à Châteauneuf-du-Pape réalise un chiffre d'affaires de près de 36 M€, en croissance de 3,4%. Cette performance dans un contexte déprimé, notamment à l'export qui représente plus de 50% de ses ventes, est passée par une dynamisation permanente des ventes et par un recentrage de l'offre sur des produits moins valorisés que les crus qui constituent habituellement le cœur de l'offre d'Ogier.

La baisse de la marge brute induite par ce repositionnement se traduit dans le résultat d'exploitation, en dépit d'une parfaite maîtrise des charges d'exploitation. Par ailleurs, la nécessité, dans un environnement incertain, de consolider les provisions pour risques et les dépréciations accentue la dégradation du résultat d'exploitation en 2009.

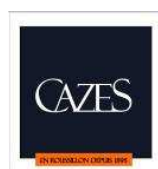
Le résultat net ressort à l'équilibre.



En M.€	2008	2009
Chiffre d'affaires	18,45	17,56
Résultat d'exploitation	0,76	0,25
<b>Résultat net</b>	<b>0,38</b>	<b>0,09</b>

Après un fort développement au cours des précédentes années (+14% en 2008), l'activité de Rigal à Cahors résiste bien, avec un chiffre d'affaires de 17,6 M€ (-4,8%). Les ventes en Grande Distribution (plus de 60% de l'activité) progressent fortement (+15%) grâce aux développements de la dynamique promotionnelle, alors que le CHR et l'export sont en net retrait. Une situation qui, malgré la baisse des charges, pèse sur les niveaux de marge brute et sur le résultat d'exploitation. Ce dernier reste positif à 0,25 M€.

Le résultat net s'établit à 0,09 M€.



En M.€	2008	2009
Chiffre d'affaires	3,91	3,67
Résultat d'exploitation	0,21	-0,09
<b>Résultat net</b>	<b>0,01</b>	<b>-0,19</b>

Cazes à Rivesaltes, spécialiste de la biodynamie, clairement positionné sur des produits plus valorisés, a subi le recul de ses marchés export (-30%). Les investissements récents consacrés au site et à l'accueil, avec notamment l'ouverture du restaurant La Table d'Aimé en juin 2009, ont été unanimement salués et ont contribué à la relance des ventes au CHR et au particulier (boutique et salons).

Cette dynamique doit rapidement permettre de franchir le point d'équilibre.



En M.€	2008	2009
Chiffre d'affaires	11,04	13,29
Résultat d'exploitation	0,38	0,35
<b>Résultat net</b>	<b>0,18</b>	<b>0,18</b>

Gassier en Provence connaît un fort développement de son activité (+20%), autour d'une offre axée sur le Château Gassier et élargie en 2009 au Château Beaulieu, propriété de 300 hectares en Coteaux d'Aix en Provence dont Gassier assure la commercialisation.

En 2009, Gassier a acquis le solde de la propriété Château Gassier, après l'achat en 2006 de 50% du vignoble, et engagé les travaux d'aménagement du site.

Les résultats sur l'exercice sont stables.



En M.€	2008	2009
Chiffre d'affaires	19,29	19,81
Résultat d'exploitation	0,14	0,03
<b>Résultat net</b>	<b>0,06</b>	<b>0,01</b>

Acquise en fin d'année 2006, et après deux années de doublement de son chiffre d'affaires, Antoine Moueix à Saint-Emilion marque une pause dans un environnement 2009 très difficile pour le négoce Bordelais en général.

L'année a été marquée par l'acquisition en janvier 2009 pour 5 M€ du château Capet Guillier, propriété de 15 hectares en Saint-Emilion Grand Cru, devenue en 2010 le siège social de la société.

Le résultat d'exploitation et le résultat net sont à l'équilibre.

## Autres sociétés du pôle vins

La filiale **Amouroux**, à Châteauneuf-du-Pape, a réalisé un chiffre d'affaires de 4,63 M€ et dégagé un résultat net de 0,06 M€.

A l'international, l'activité de **Jeanjean Polska** a généré un chiffre d'affaires de 6,7 M PLN (-6%) pour un résultat net de à l'équilibre (17 K PLN).

**Cannon Wines** (détenue à 56%), a commercialisé plus de 200.000 caisses au cours de l'année 2009, soit un quasi maintien des volumes (-1,67%). Le chiffre d'affaires s'établit à 8,7 millions de dollars, contre 9,1 M\$ en 2008. Le résultat net s'améliore encore à -0,59 M\$ (contre -0,65 M\$ en 2008).

## IV - Stratégie et perspectives

Les axes de développement stratégiques d'AdVini s'inscrivent dans le plan « OPUS VINI 2015 », un projet ambitieux pour AdVini, autour de quatre axes clés :

### ○ Croissance des ventes et développement de la notoriété de toutes les marques Maisons et des vignobles

- Développement des ventes sur les marques maisons
- Appui d'un marketing vente renforcé
- Reconnaissance et distinctions sur les produits icônes

### ○ Consolidation du réseau de distribution AdVini

- Expertise des marchés, marketing aval et communication
- Intensification de la présence commerciale terrain avec un objectif de développement tous réseaux
- Mise en place d'une structure de distribution efficiente avec des solutions logistiques et techniques performantes.

### ○ Efficience des structures centrales

- Refonte du modèle de gestion et du modèle financier
- Développement et optimisation du reporting
- Organisation de la gouvernance tournée vers l'efficacité

### ○ AdVini, Consolidateur du secteur Vin en France

- Accords amont et sourcing
- Croissance externe sur les régions actuelles
- Alliances stratégiques

## V –Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien

### J<sup>2</sup>D<sup>2</sup>, l'engagement d'AdVini pour le développement durable

Les familles JEANJEAN et LAROCHE ont démarré leur histoire viticole il y a plus d'un siècle et demi, l'une dans le Languedoc, l'autre à Chablis. Un ancrage régional porté par la passion des terroirs et du vin, la passion du commerce et l'ambition de porter haut les couleurs d'une région, d'une famille, d'une entreprise et de ses salariés.

Le souci de pérenniser une activité viticole soucieuse de défendre de vraies valeurs, ses terroirs, son histoire, sa diversité et sa richesse, n'a jamais failli.

Depuis le nouveau siècle, pour faire face à l'internationalisation des marchés, la nécessité absolue de développer leurs gammes de produits vins a entraîné tant JEANJEAN que LAROCHE hors de leurs frontières, et pour LAROCHE jusque dans le nouveau Monde, mais avec toujours la même ambition d'excellence, de curiosité et de découverte.

Fort de ces points communs, de cette vision de l'avenir et d'une amitié sincère, la fusion JEANJEAN-LAROCHE s'est naturellement imposée à ses dirigeants.

A cette occasion, le Groupe a été rebaptisé sous la dénomination AdVini.

Désormais présent sur tout le Grand Sud de la France, de Bordeaux en Provence et jusqu'à Chablis ainsi qu'au Chili et en Afrique du sud, AdVini porte la même ambition, la même volonté et les mêmes valeurs dans chacune de ses Maisons de vin et vignobles:

- 1- Le respect d'un ancrage viticole fort, respectueux des terroirs et de leur diversité, basé sur une qualité de vins irréprochable magnifiant ses terroirs et leur richesse et défendant une identité culturelle régionale et ses vigneron.
- 2- Un engagement social prioritaire vis-à-vis de tous ses collaborateurs, basé sur l'instauration d'un mode de management décentralisé, favorisant la prise de décision au plus près du terrain, la responsabilisation des équipes et l'esprit d'entreprise.
- 3- Le souci permanent, voire obsessionnel, de répondre aux besoins des clients et consommateurs du monde entier en produisant les vins correspondant à leur goût, en assurant un service efficient, et en respectant la sécurité et la santé des consommateurs.
- 4- Dégager une rentabilité suffisante pour assurer la pérennité de notre groupe, de ses installations et récompenser ainsi nos salariés et nos actionnaires.

Voilà le fondement de l'engagement de développement durable d'AdVini: réel, pragmatique, et marqué par les générations de salariés, de clients, de vigneron qui se succèdent au cours de la vie de nos maisons de vins. Le développement durable est ainsi pour notre groupe un fil conducteur naturel et instinctif.

Toutefois s'il a souvent l'allure d'évidence, tous nos collaborateurs en repoussent l'idée d'un Monsieur Jourdain déclarant « Par ma foi ! il y a plus de quarante ans que je cultive durablement sans que je n'en susse rien » !

Pour AdVini et chacune de ses Maisons ce concept matérialise en effet une véritable conscience.

Il nous a donc semblé qu'il était temps d'une part de mieux expliquer nos engagements et d'autre part de fixer de nouveaux objectifs ;

Des objectifs, dans l'intérêt de nos actionnaires, de nos clients et de l'ensemble de nos partenaires, qui concilient parfaitement le développement de nos entreprises avec la préservation de l'environnement, de nos paysages viticoles et de nos terroirs ;

Des objectifs qui favorisent l'épanouissement de tous nos salariés dans une véritable logique d'amélioration continue ;

Des objectifs concrets et qui correspondent à des choix que nous avons réalisés pour répondre à la réalité de nos situations présentes et assurer le succès des générations futures :

- 1- Améliorer nos pratiques viticoles sur tous nos vignobles et sur ceux de nos partenaires avec un engagement vers l'Agriculture Biologique.

2- Respecter et magnifier la qualité de nos terroirs et de nos vins pour renforcer la notion d'Appellation d'Origine Contrôlée, la reconnaissance de nos Maisons de vin et proposer ainsi à nos consommateurs du monde entier authenticité, diversité et richesse de nos cultures viticoles.

3- Améliorer toutes les techniques de production en limitant les intrants dans tout le cycle de préparation des vins et favoriser les bonnes pratiques.

4- S'assurer de la qualité irréprochable de nos vins, du contrôle de nos process et ainsi de la confiance et de la satisfaction de tous nos clients.

5- Economiser les ressources en Eau.

6- Economiser et préserver toutes les énergies et faciliter le recyclage.

7- Valoriser nos produits, rétribuer nos partenaires vigneron à la hauteur des qualités produites et partager avec tous nos fournisseurs les mêmes ambitions de développement durable et de pérennité.

8- Améliorer nos pratiques sociales pour le bien de tous nos salariés.

9- S'impliquer dans la vie culturelle et économique régionale pour participer, en entreprise citoyenne et responsable, au rayonnement d'une culture, d'une histoire et de ses hommes.

Il va de soi que je veillerai particulièrement au respect des engagements « J<sup>2</sup>D<sup>2</sup> » et à leur mise en œuvre concrète dans toutes nos Maisons de vin. Je n'ai aucun doute sur notre capacité à relever et gagner ce pari d'entreprises familiales, humaines, ambitieuses et respectueuses des traditions, de leur histoire et de leur environnement, socle de son avenir.

La création au sein d'AdVini d'un poste de «Responsable Assurance Bio-développement» qui m'est directement rattaché, la création de notre fondation/association « Vin, Nature et patrimoine », les multiples actions déjà entreprises et qui militent pour la reconnaissance de nos vins dans le monde entier, ne sont que la partie émergée d'une action centenaire ancrée dans les gènes de tous nos salariés et engagée de longue date.

Antoine LECCIA  
Président du Directoire

## Notre approche...

### **CHOYER LA VIGNE ET SON ENVIRONNEMENT**

parce qu'il est de notre devoir de préserver nos vignobles, notre environnement et notre patrimoine viticole. Ainsi, nous engageons l'ensemble de nos vignobles dans l'agriculture biologique et, pour aller encore plus loin, nous travaillons avec nos vigneron partenaires sur l'élaboration d'une méthode d'aide à la conversion, afin d'être tous impliqués dans la même démarche, de manière concrète, rationnelle et partagée.

### **RESPECTER ET MAGNIFIER LA QUALITÉ DE NOS TERROIRS ET DE NOS VINS**

pour renforcer la notion d'Appellation d'Origine Contrôlée, la reconnaissance de nos Maisons de Vins et proposer ainsi à nos consommateurs du monde entier authenticité, diversité et richesse du patrimoine viticole français.

### **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE TOUTS NOS PROCESS**

de la vinification à la mise en bouteille, avec comme objectif le respect de la qualité intrinsèque du vin. Ceci passe par la diminution de tous les intrants utilisés au cours du process.

### **S'ASSURER D'UNE QUALITÉ RECONNUE**

Le groupe Jeanjean s'engage par la création d'un jury d'experts composé de diverses personnalités du vin et de consommateurs à évaluer et valider les qualités gustatives de ses produits.

### **PRÉSERVER L'EAU, AUSSI PRÉCIEUSE QUE LE VIN**

A l'horizon 2012 le groupe aura diminué de 50% l'utilisation de ses ressources en eau. Notre stratégie s'appuie sur une politique d'investissements ciblés permettant de limiter les consommations et améliorer le recyclage. Nous nous engageons à contrôler la qualité de l'eau au cœur de tous nos vignobles.

### **ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE**

A l'horizon 2012, le groupe s'engage à diminuer de 30% le rejet de ses déchets et l'utilisation d'énergie carbone par une mise aux normes environnementales de ses bâtiments.

### **VALORISER NOS PRODUITS**

pour rétribuer à leur juste valeur nos partenaires vignerons et partager avec tous nos fournisseurs les mêmes objectifs de développement durable.

### **IMPLIQUER NOS HOMMES**

Nous voulons renforcer nos valeurs d'humanisme, de proximité et d'exigence avec l'ensemble de notre personnel. Cela passe par la formation, la promotion interne, les échanges et la communication entre tous les collaborateurs, et le partage des meilleures pratiques entre toutes nos Maisons de Vins. Cette politique interne renforce l'implication des salariés dans la démarche de développement durable.

### **DÉFENDRE, PAR DES ACTIONS CONCRÈTES, CHACUNE DE NOS RÉGIONS VITICOLES**

leur culture, leur art de vivre, leur environnement, leur histoire et leurs terroirs.

### **LE GROUPE S'ENGAGE DANS DES MÉCÉNATS SUR DES ACTIONS CONCRÈTES.**



## Des entreprises citoyennes et responsables, investies au cœur de leur région

▪ **Jeanjean en Languedoc** a engagé l'ensemble de ses vignobles, soit 300ha, dans l'agriculture biologique. Avec le Domaine le Pive et ses partenaires historiques dans les Sables, Jeanjean commercialise aujourd'hui la première marque française de vin bio : Les Embruns.

D'ici 2010, notre Domaine du Mas de Lunès sera équipé d'un parc de 6 éoliennes et de 50ha de panneaux photovoltaïques. Aujourd'hui, nous sommes la première entreprise régionale à bénéficier de l'évaluation AFAQ 1000 NR, et surtout le premier négociant français de vin à réaliser ce bilan responsable.

▪ La Maison **Cazes**, pionnière de l'agriculture biologique, fervente défenseuse de l'agriculture biodynamique depuis maintenant plus de 10 ans, possède le plus grand vignoble en agriculture biologique et biodynamique de France. Nous bénéficions ainsi de la certification ECOCERT nous permettant l'obtention des labels AB, NOP, Bio Suisse et Biodyvin pour l'ensemble des vins du vignoble Cazes.

D'ici fin 2010, toutes les toitures de notre cave seront équipées de cellules photovoltaïques, soit près de 1200m<sup>2</sup>, permettant une économie de près de 30 % de l'énergie électrique consommée et une diminution de 5,7 tonnes /an du rejet de CO<sub>2</sub>.

▪ La Maison **Ogier** experte des Terroirs et de l'art de l'élevage en Vallée du Rhône est engagée depuis plusieurs années auprès de ses vigneronnes partenaires, par des contrats pluriannuels garantissant la qualité du vin et la pérennité des exploitations et des approvisionnements.

Tous nos domaines sont engagés soit dans l'agriculture raisonnée sous le label Terra Vitis, soit dans l'agriculture biologique avec le Domaine Notre Dame de Cousignac et le Château des Coccinelles.

Notre engagement culturel se traduit à travers le mécénat en faveur de la réfection des Hospices de Châteauneuf-du-Pape, la rénovation du Clos de l'Oratoire et notre implication active dans les Chorégies d'Orange.

Pour partager notre savoir-faire et présenter les 4 terroirs majeurs de l'appellation, galets roulés, grés rouges, safres et éclats de calcaires, nous avons créé le conservatoire des terroirs de Châteauneuf-du-Pape, un espace musée dans notre caveau et une bibliothèque ouverte à tous.

▪ **Gassier** traduit son engagement au quotidien avec les vignobles de Château Gassier et Château Beaulieu en culture raisonnée, les 21ha du Clos des 3 Sources en agriculture biologique et une gamme de plus de dix produits certifiés biologiques.

Impliqués dans des projets citoyens, tels que la reforestation de la montagne Sainte Victoire, nous nous inscrivons véritablement dans une démarche de développement durable.

Depuis 1755, la Maison **Rigal** s'est consacrée avec passion aux vins de Cahors issus de terroirs préservés en révélant toute leur typicité et en les associant aux richesses naturelles de la région telles que la truffe ou le chêne. Nous nous sommes impliqués dans la protection du Vignoble du Sud-Ouest et de sa culture, en exploitant des cépages anciens et endémiques tels que le Malbec, le Colombard, la Negrette, le Braucol et le Tannat. Ancrés dans le Sud-Ouest depuis des générations, nous avons mis en place auprès de nos vigneronnes partenaires un cahier des charges précis incluant les traitements raisonnés, l'effeuillage systématique et la vendange manuelle.

▪ **Antoine Moueix** s'engage avec ses équipes à préserver son environnement exceptionnel à Saint-Emilion dont les paysages sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ainsi, dans ses vignobles, des pratiques permettant de limiter les intrants phytosanitaires sont privilégiées et une réflexion permanente sur les équilibres sols / plantes / environnement est menée.

D'autre part, nos vinifications sont naturelles, avec l'utilisation de la gravité ; les filtrations sont faites avec des techniques physiques membranaires ; un contrôle permanent de l'oxygène dissous permet de limiter l'utilisation du soufre, le tout dans l'objectif de garantir des grands vins de qualité à l'image des vins de Bordeaux.

▪ Depuis 1850 la maison **Laroche** sait exprimer le meilleur des terroirs en offrant un choix unique de vins d'exception à Chablis, dans le Sud de la France, en Afrique du Sud et au Chili. Depuis toujours nous conduisons nos vignes dans le respect de l'environnement.

Aujourd'hui 22ha de nos vignes à Chablis sont en conversion vers l'Agriculture Biologique. La totalité de notre vignoble Chablisien sera certifiée AB dans 5 ans. 12 ha du vignoble Roqua Blanca au Mas La Chevalière dans le Languedoc sont également en cours de conversion AB.

Nous nous impliquons dans la démarche sociale en créant en Afrique du Sud une crèche pour les enfants des ouvriers viticoles avec l'aide de l'association Pebbles. D'autre part nous mettons en oeuvre des moyens pour réduire notre consommation d'eau et d'énergie.

## Des avancées concrètes...

Notre Groupe s'est engagé depuis fort longtemps dans une démarche de tri et de valorisation des déchets. Papier, carton, plastiques, bouteilles en verre, fer et bois font parti des déchets dits « valorisés », qui intègrent une filière de traitement spécialisée.

Un important travail a été réalisé en amont avec les principaux fournisseurs afin de réduire les intrants.

Ces efforts se mesurent aujourd'hui très concrètement avec **une progression de 10% ces deux dernières années du taux de valorisation des déchets, qui représentent désormais 77% des déchets totaux.**

AdVini privilégie par ailleurs systématiquement les fournisseurs engagés dans une démarche de développement durable

## Une dynamique bien engagée

Premier article de la charte AdVini pour le développement durable, la conversion en agriculture biologique de l'ensemble de nos vignobles est en marche. Ce sont actuellement 260 hectares gérés en agriculture biologique ou en biodynamie, auxquels s'ajoutent 340 hectares en cours de conversion, soit un total de 600 hectares d'ici cinq ans.

## Une dimension sociale mise au premier plan

En 2009, la sensibilisation au développement durable a fait l'objet de formations auprès d'un public très large parmi les collaborateurs, formations qui se poursuivent en 2010.

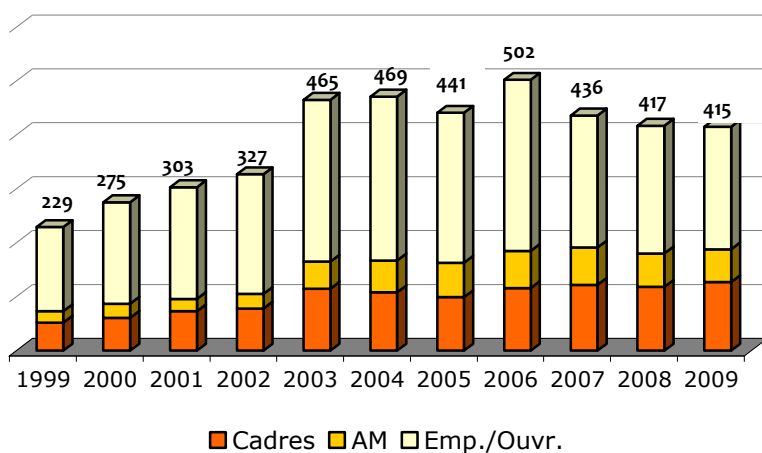
La démarche de valorisation des compétences s'est également généralisée à travers un programme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC). Ces actions, qui visent à mettre en adéquation les ressources humaines et les besoins liés au développement du Groupe, permettent d'impliquer les collaborateurs dans le cadre d'un projet d'évolution professionnel, donc d'anticiper et de faciliter l'adaptation aux évolutions du Groupe.

L'accent a également été mis sur la promotion de l'insertion des personnes handicapées au sein du Groupe avec notamment :

- la réalisation d'un premier audit de l'accessibilité en vue de favoriser le recrutement de travailleurs handicapés et maintenir dans l'emploi nos collaborateurs.
- une collaboration grandissante avec les entreprises du secteur protégé.
- la communication et la sensibilisation auprès des équipes.

Par ailleurs, l'engagement du Groupe dans la formation des équipes ne s'est pas démenti : le budget formation a progressé de 24% en 2009, avec au total 1 842 journées de formations.

## Evolution de l'effectif du Groupe



## VI - La gestion des risques

Les principaux risques identifiés et gérés au sein du Groupe sont les suivants :

### Risque de change

La très grande majorité des flux achats et ventes est réalisée en euros. Les flux de ventes en devises représentent une faible partie des facturations à l'export. Selon les années une partie de l'exposition à la vente de dollars US peut être nettement par les besoins d'achats dans cette devise. De façon encore plus marginale, le Groupe facture certains clients en dollar canadien ou encore en zloty polonais. Des stratégies de couverture de change sont mises en œuvre en fonction des tendances anticipées sur le dollar US.

### Risque de taux

Les financements moyen terme lorsqu'ils sont basés sur des taux variables sont assortis d'une couverture de taux (cap ou swap de taux).

Le risque de taux porte principalement sur la part court terme de l'endettement. Des couvertures de taux ont été mises en œuvre au cours de l'exercice 2009.

### Risque clients

Le Groupe dispose d'une assurance client globale pour l'ensemble de ses clients. Les créances non couvertes doivent faire l'objet de garanties de paiement ou entrent dans le cadre de procédures dérogatoires.

### Risque fournisseurs

Nos process d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur notre matière première, le vin, est très faible du fait de la diversité et de l'étendue de nos sources d'approvisionnement.

### Assurances

AdVini et ses filiales sont couvertes par les polices d'assurances suivantes :

- Responsabilité civile des dirigeants à hauteur de 4,6 millions d'euros,
- Responsabilité civile à hauteur de 8 millions d'euros (y compris Amérique du Nord),
- Atteinte à l'environnement à hauteur de 7,5 millions d'euros
- Dommages aux biens (vols, dégâts des eaux, incendie, ...),
- Bris de machine,
- Perte d'exploitation suite au bris de machine,
- Marchandises transportées,
- Flotte véhicules.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité a pris un relief particulier dans le contexte de crise que nous connaissons. Les performances et les fondamentaux d'AdVini lui ont permis de traverser ces turbulences sans encombre et de financer son exploitation et son développement. Les actifs d'exploitation (clients et stocks), très peu mobilisés, pourraient si nécessaire permettre de dégager de la ressource supplémentaire.

Ainsi le Groupe considère que le risque d'insuffisance de trésorerie est très limité. Par ailleurs, le groupe estime que l'accès à des sources de financement diversifiées doit permettre de réduire le risque. Les renégociations régulières des lignes de trésorerie permettent à la société de répondre à ses besoins de financement court terme. L'appel au marché, réalisé avec succès début 2010 témoigne également de la capacité d'AdVini à lever des fonds pour accompagner ses projets de développement.

Le risque de liquidité est détaillé dans la note 19 de l'annexe des comptes consolidés.

## VII - Capital social, actionnariat et prises de participation

### Structure du capital

Au 31 décembre 2009, le nombre total d'actions s'élevait à 2 236 749 dont 73,18 % étaient détenues par le Groupe familial Jeanjean.

Suite à la fusion en date du 11 janvier 2010 avec la société Laroche, le capital de la société était composé de 3 011 438 actions. La Famille Jeanjean représentait 54,36 % des actions détenues.

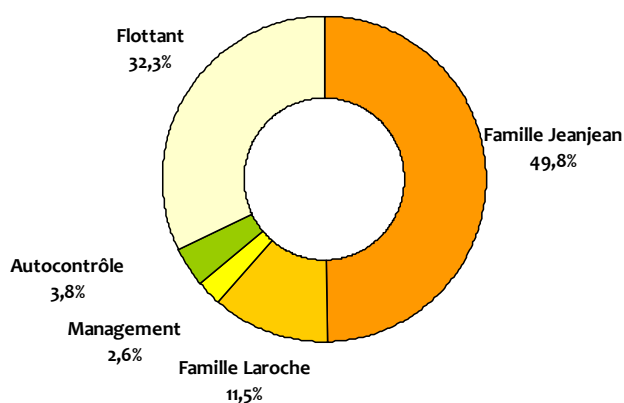
Par décision de l'Assemblée Générale en date du 17 février 2010, le nombre total d'action est passé de 3 011 438 à 3 285 205 actions suite à l'augmentation de capital en numéraires par émission de 273 767 actions nouvelles.

Personnes détenant plus des deux tiers du capital : Néant

Personnes détenant plus de 5 % du capital :

- SIO (holding familiale Jeanjean)
- LB HOLDING (holding familiale Laroche)

### Actionnariat AdVini (mars 2010 – post fusion et augmentation de capital)



	Nb actions	% détention	Drts de vote	% droits de vote
Groupe familial Jeanjean	1 636 897	49,8%	3 042 704	61,4%
Groupe familial Laroche	377 620	11,5%	755 240	15,2%
Management	85 700	2,6%	85 700	1,7%
Autodétention	124 940	3,8%	0	0,0%
Flottant	1 060 048	32,3%	1 071 451	21,6%
<b>Total</b>	<b>3 285 205</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 955 095</b>	<b>100,0%</b>

### Informations sur les rachats d'actions (autocontrôle)

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, AdVini a acquis au total 1 579 actions au cours de l'année 2009 au prix moyen de 14,64 €.

Au total sur l'exercice, en incluant l'activité du contrat de liquidité, 27 677 actions ont été acquises et 22 147 ont été cédées.

Au 31 décembre 2009, AdVini SA détenait 124.940 de ses actions en propre, soit 3,8 % du capital, ce qui représente une valeur (au cours d'achat) de 1,64 M€.

La totalité des achats d'actions réalisés au cours de l'exercice 2009 a été affectée à l'utilisation « croissance externe », en dehors des titres mis à disposition dans le cadre du contrat d'animation du titre.

## Actionnariat salarié

1 - Suite au programme d'attribution d'actions gratuites approuvé lors de l'Assemblée Générale du 10 mars 2006 qui en a délégué la mise en œuvre au Conseil d'Administration, les critères d'attribution de la seconde tranche ayant été atteints, 45 000 actions, attribuées par un Conseil d'administration du 23 mai 2007, ont été créées. Ces actions ont été créées après la période d'acquisition de deux ans, soit en mai 2009. Elles sont assorties d'une période de blocage de deux ans.

2 - Par une décision en date du 30 mai 2009, l'Assemblée Générale a validé la possibilité offerte au Directoire de créer une nouvelle tranche d'actions gratuites dans la limite de 10 % du capital de la société et a délégué tout pouvoir au Directoire en vue de mettre en œuvre la présente attribution.

L'Assemblée a fixé la période d'acquisition de deux ans et l'obligation pour les bénéficiaires de conserver les titres qui seront attribués pendant deux années.

Par une décision en date du 25 juillet 2009, le Directoire a décidé l'attribution de 52.561 actions gratuites sous le critère de la présence du bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition et la condition de la réalisation définitive de la fusion absorption de la société Laroche par la Société Jeanjean.

Le Directoire a désigné comme bénéficiaire à hauteur de 42.261 actions, Monsieur Antoine Leccia, Président du Directoire et pour le solde, à savoir 10.100 actions les cadres supérieurs du groupe AdVini et les membres du Comité de Direction ayant joué un rôle important dans le processus de décision de la fusion. Leur désignation interviendra à l'issue de l'opération de fusion. Un solde de 200 actions n'a pas été attribué.

## Prise de participation (> 5% du capital)

- Acquisition de la SCEA Capet Guillier à Saint-Emilion (filiale d'Antoine Moueix) à 99,8%
- Création de la SAS Table d'Aimé, filiale à 51,7 % de la SAS Cazes
- Création de la SCEA Château Gassier, filiale à 48,98% de Gassier SAS

## L'action AdVini

Le cours de l'action AdVini à la clôture de l'exercice 2009 était de 15,15 €.

Les volumes échangés ont représenté 118 981 titres sur l'exercice, soit une moyenne de 467 titres par séance.

### Evolution du cours à fin mars 2010

(source Euronext)

**Cours en €**



## VIII Informations sur les mandats sociaux au 31/12/2009

### Rémunérations du Conseil de Surveillance

<b>Bernard JEANJEAN</b> <b>Président du Conseil de Surveillance</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe	73 460	73 462		
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	31 500	29 169	54 000	54 000
Avantages en nature	2 391	2 391		
<b>TOTAL</b>	<b>107 351</b>	<b>105 021</b>	<b>54 000</b>	<b>54 000</b>

<b>Hugues JEANJEAN</b> <b>Membre du Conseil de Surveillance</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	50 000	50 000	50 000	50 000
Avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

<b>Philippe JEANJEAN</b> <b>Membre du Conseil de Surveillance</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe	71 930	71 930	72 021	72 021
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle			10 000	10 000
Jetons de présence	20 000	20 000	20 000	20 000
Avantages en nature	3 018	3 018	3 024	3 024
<b>TOTAL</b>	<b>94 948</b>	<b>94 948</b>	<b>105 045</b>	<b>105 045</b>

<b>Vincent RIEU</b> <b>Membre du Conseil de Surveillance</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Jetons de présence	0	0	2 000	2 000

<b>Philippe LAUTHIER</b> <b>Membre du Conseil de Surveillance</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Jetons de présence	0	0	2 000	2 000

<b>Jean-François JAMET</b> <b>Membre du Conseil de Surveillance</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Jetons de présence	0	0	2 000	2 000

## Rémunérations du Directoire

<b>ANTOINE LECCIA</b> <b>Président du Directoire</b>	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe	164 935	164 303	191 755	191 755
Rémunération variable	11 685	11 685	12 500	12 500
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	3 018	3 018	14 530	14 530
<b>TOTAL</b>	<b>179 638</b>	<b>179 006</b>	<b>218 785</b>	<b>218 785</b>

<b>Frédéric JEANJEAN</b> <b>Membre du Directoire</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe	79 716	79 716	88 966	88 966
Rémunération variable	0	0		0
Rémunération exceptionnelle	0	0	10 000	10 000
Jetons de présence	0	0		
Avantages en nature	3 018	3 018	3 024	3 024
<b>TOTAL</b>	<b>82 734</b>	<b>82 734</b>	<b>101 990</b>	<b>101 990</b>

<b>Brigitte JEANJEAN</b> <b>Membre du Directoire</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe	79 716	79 716	88 966	88 966
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	10 000	10 000
Jetons de présence	0	0	0	
Avantages en nature	3 018	3 018	3 024	3 024
<b>TOTAL</b>	<b>82 734</b>	<b>82 734</b>	<b>101 990</b>	<b>101 990</b>

<b>Raymond PLANTADE</b> <b>Membre du Directoire</b>	<b>2008</b>		<b>2009</b>	
	Montants dus au titre de 2008	Montants versés au titre de 2008	Montants dus au titre de 2009	Montants versés au titre de 2009
Rémunération fixe	79 716	79 716	88 966	88 966
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	10 000	10 000
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	3 018	3 018	3 024	3 024
<b>TOTAL</b>	<b>82 734</b>	<b>82 734</b>	<b>101 990</b>	<b>101 990</b>

## Liste des mandats des membres du Conseil de surveillance

<b>MONSIEUR BERNARD JEANJEAN</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Président et membre du Conseil de surveillance
GFA DU MAS ROUGE	Gérant
SIO	Membre du Directoire
SA B.M.E.	Administrateur
SCI CAVES BESSAC	Gérant
SCI L'ENCLOS II	Gérant
SARL MAS DES ETANGS	Gérant
SCI DE LENNE	Gérant
SAS VIGNOBLES DE TERROIRS	Gérant
SAS AML EMBOUTEILLAGE	Président
SAS ANTOINE MOUEIX ET LEBEGUE	Président
SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	Gérant

<b>MONSIEUR HUGUES JEANJEAN</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
GFA DU MAS ROUGE	Gérant
SIO	Président et membre du Conseil de surveillance
SA B.P.F.	Administrateur
SCI L'ENCLOS	Gérant
SCI L'ENCLOS II	Gérant
SCI SORGUES	Gérant
STE BORDELAISE DE CIC	Administrateur

<b>MONSIEUR PHILIPPE JEANJEAN</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Conseil de surveillance
SARL TRANSPORT LODEZIENS	Gérant
SIO	Membre du Directoire
SCEA LE FENOUILLET	Gérant
SCE MAS DE PIVE	Gérant
SARL MAS DE LUNES	Gérant
SA B.P.F.	Président du Conseil
SA B.P.F.	Administrateur

<b>MONSIEUR VINCENT RIEU</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	membre du Conseil de surveillance
SCP DENEL-GUILLEMAIN-RIEU-DE CROZALS-TREZEGUET	Gérant

<b>MONSIEUR PHILIPPE LAUTHIER</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	membre du Conseil de surveillance
BEAUTY MONOP	Gérant
MONOP	Président
DAILY MONOP	Gérant

<b>MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS JAMET</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	membre du Conseil de surveillance



## Liste des mandats des membres du Directoire

<b>MONSIEUR ANTOINE LECCIA</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Directoire
JEANJEAN Canada	Vice-Président
CANNON WINES	Chairman

<b>MADAME BRIGITTE JEANJEAN</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Directoire
SA B.M.E.	Présidente du conseil
SA B.M.E.	Administrateur
SAS CAZES	Présidente
SarL DIONYDOC	Liquidateur
JEANJEAN POLSKA	Gérante
SIO	Vice Président du Directoire

<b>MONSIEUR FREDERIC JEANJEAN</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Directoire
SAS OGIER	Président
SA B.P.F.	Administrateur
SARL DU DOMAINE DE LA TRUFFIERE	Gérant
SIO	Président et membre du Directoire
SAS CHATEAU D'ENCOSTE	Président
SCEA DU MAS DE LUNES	Gérante

<b>MONSIEUR RAYMOND PLANTADE</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Directoire
SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	Président
SIO	Membre du Directoire

## Nouveaux membres du Conseil de surveillance nommés par l'Assemblée du 11 janvier 2010

<b>MONSIEUR YVES CARCELLE</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
LA SAMARITAINE	Administrateur
ROSSIMODA SPA	Administrateur
EMIO PUCCI	Directeur
FENDI SA	Directeur
LOEWE SA	Directeur
HOTELLERIE SARUS	Gérant
SCEA DNE DE SARUS	Gérant
MARC JACOBS INTERNATIONAL LL	Manager
BERLUTI SA	Membre du Conseil de Surveillance
BELLE JARDINIERE SA	Président du Conseil d'Administration
LOUIS VUITTON MALLETIER SA	Président et Directeur Général
LVMH FASHION GROUP SA	Président et Directeur Général

<b>MADAME MARIE-ELISABETH PLANTADE</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
B.M.E.	Administratrice

Le Directoire du 24 mars 2010 a proposé à l'Assemblée Générale Annuelle du 4 juin 2010 la nomination de Pierre Guénan au Conseil de Surveillance, en remplacement de Philippe Lauthier, démissionnaire.

## Nouveau membre du Directoire à compter du 19/02/2010

<b>MONSIEUR MICHEL LAROCHE</b>	
<b>SOCIETES</b>	<b>MANDAT</b>
SA ADVINI	Membre du Directoire
DOMAINE LAROCHE	Président et Administrateur
MAS DE LA CHEVALIERE	Président
SC LB HOLDING	Gérant
LAROCHE CHILE LIMITIDA	Gérant
LAROCHE SOUTH AFRICA	Directeur
GFA MARI	Gérant
GFA VALLEE DE VAUX	Gérant
LAROCHE UK	Directeur

Le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires. L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 351 976 €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 597 475€.

Aucun administrateur ne bénéficie de stock options.

Depuis 2006, l'Assemblée Générale a décidé de l'attribution d'actions gratuites. En application des dispositions des articles L 225-129-6, L 225-138-1 et L 225-197-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 mars 2006 a autorisé le Directoire (anciennement Conseil d'administration) à procéder, en une ou plusieurs fois, et pour une période de 38 mois, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 10 % du capital social de la société, par

incorporation et prélèvement sur les réserves disponibles de la Société, en vue de l'attribution d'actions gratuites aux salariés et dirigeants de la Société. Les critères d'attribution des deux premières tranches ayant été remplis, les actions ont été effectivement attribuées aux bénéficiaires en août 2008 et mai 2009. Parmi les bénéficiaires de ce programme, seul un administrateur, Antoine Leccia, est concerné à hauteur de 13 250 et 10 000 actions au titre des première et deuxième tranches. La troisième tranche, validée par le Conseil d'administration du 20 mars 2008 et qui portait sur 45.000 actions n'a pas été attribuée car les critères n'ont pas été atteints.

L'Assemblée Générale du 30 mai 2009, dans sa treizième résolution, a approuvé la reconduction du programme d'attribution d'actions gratuites pour une durée de 38 mois. Une nouvelle tranche de 52 561 actions a été attribuée en juillet 2009 (cf. § VII).

Conformément à la loi de décembre 2006 sur la participation et de l'actionnariat salarié, le Conseil d'Administration du 29 mars 2007 s'est prononcé pour une conservation au nominatif par les bénéficiaires d'actions gratuites d'au moins 50 % des titres attribués.

## IX Autres informations

### Contrôle Interne

Le Contrôle interne fait l'objet d'un « Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales » sur lequel les Commissaires aux Comptes émettent un rapport lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Les travaux préparatoires et les diligences nécessaires à la réalisation de ce rapport ont été confiés par le Président du Conseil de Surveillance à la Commission d'audit.

### Observations formulées par le comité d'entreprise

Néant

### Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la société, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige non provisionné susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du Groupe AdVini.

## X Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

**PREMIERE RESOLUTION** - L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**DEUXIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**TROISIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 468 020 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 468 020 euros.

Affectation

- A la réserve légale : 73 401 euros

Le compte « réserve légale » s'élève donc à 503 700 euros.

- Autres réserves : 737 578 euros

Le Compte « autres réserves » s'élève donc à 8 964 902 euros.

- A titre de dividende : 657 041 euros

Soit un dividende unitaire de 0,20 € pour les 3 285 205 actions.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juillet 2010.

Le montant du dividende afférent aux actions auto détenues au jour de la mise en paiement sera affecté au compte « report à nouveau ».

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18% auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux global de 12,1%.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

<b>Exercice</b>	<b>Revenus éligibles à l'abattement</b>	
	<b>Dividendes</b>	<b>Autres revenus distribués</b>
31/12/2008	420 000 €	0
31/12/2007	956 944 €	0
31/12/2006	957 529 €	0

**QUATRIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 107 113 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 35 701 euros.

**CINQUIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve successivement chacune des dites conventions.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés n'ont pas participé.

**SIXIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil de surveillance sur les procédures de contrôle interne et du rapport du Commissaire aux Comptes sur le rapport du président sur les procédures de contrôle interne, approuve ces rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

**SEPTIEME RESOLUTION** – Les actions de la société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, l'Assemblée Générale autorise, pour une période de 12 mois, à effectuer conformément aux articles L 225-209 du Code de Commerce, les opérations suivantes :

-assurer l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF,

-Mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-177 et suivants du Code de Commerce, tout plan d'épargne conformément aux articles L 443-1 du Code du Travail ou toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions de l'article L 225-197-1 et suivants du code de commerce,

-Remettre des actions au titre de paiement ou d'échanges dans le cadre notamment d'opérations de croissance externe.

Les actions de la Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, le prix d'achat ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution des options par le Directoire.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises ne pourra excéder 10 % du capital.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire et à son président à l'effet de passer tous ordres, conclure tous accords et effectuer toutes formalités et toutes déclarations requises et généralement faire le nécessaire. Le Directoire informera l'Assemblée Générale des opérations qui ont été réalisées en application de la présente autorisation.

**HUITIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale extraordinaire en date du 11 janvier 2010 a décidé de créer un collège de censeurs dont les fonctions sont définies à l'article 31 des statuts.

Après lecture du rapport du Directoire et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a également décidé, sous la condition suspensive de son entrée dans l'actionnariat de la société, la nomination en qualité de censeur de la société AGRO INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 16 668 990 euros, dont le siège social est situé 12 avenue George V - 75008 Paris, RCS PARIS 497 774 059, représentée par Monsieur Jean-Louis RUATTI.

La situation étant régularisée, l'Assemblée Générale décide de ratifier cette nomination qui devient effective en date du 17 février 2010.

**NEUVIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Pierre GUENANT, demeurant PGA DOMAINES, avenue d'Iena, 75783 PARIS Cedex 16, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance en

remplacement de Monsieur Philippe LAUTHIER, pour une durée de 6 ans années, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

**DIXIEME RESOLUTION** - Conformément aux dispositions de l'article L 225-197-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale, lecture faite du rapport spécial du Directoire, prend acte des opérations relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au profit des salariés et des dirigeants ne détenant pas plus de 10 % du capital social au cours de l'exercice.

**ONZIEME RESOLUTION** – Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de commerce, l'Assemblée Générale, lecture faite du rapport spécial du Directoire, prend acte de l'absence d'opérations d'options de souscription et/ou achat d'actions réalisées au cours de l'exercice.

**DOUZIEME RESOLUTION** - Conformément aux dispositions de l'article R 225-116 du Code de commerce, lecture est faite aux actionnaires des rapports complémentaires relatifs au dites délégations, l'Assemblée Générale prend acte des délégations de compétence et de pouvoirs consenties au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**TREIZIEME RESOLUTION** - L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Antoine LECCIA**  
**Président du Directoire**

## Annexe

Tableau des résultats des 5 derniers exercices Jeanjean SA

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2009 12</i>	<i>31/12/2008 12</i>	<i>31/12/2007 12</i>	<i>31/12/2006 12</i>	<i>31/12/2005 12</i>
<b><i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i></b>					
Capital social	4 473 498	4 383 498	4 302 998	4 302 998	4 302 998
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 236 749	2 191 749	2 151 499	2 151 499	2 151 499
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b><i>OPERATIONS ET RESULTATS</i></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	101 797 814	108 326 382	97 090 316	99 392 878	83 639 103
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	4 466 356	2 536 660	1 584 646	4 068 299	1 218 934
Impôts sur les bénéfices	716 012	(48 123)	(709 254)	729 617	78 206
Participation des salariés	100 463	54 843	98 079	153 224	102 383
Dot. Amortissements et provisions	2 181 860	2 773 513	843 507	1 025 758	671 120
Résultat net	1 468 020	(243 574)	1 352 314	2 159 700	367 225
Résultat distribué	423 200	941 614	957 529	524 840	
<b><i>RESULTAT PAR ACTION</i></b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,63	1,15	1,02	1,48	0,48
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,66	(0,11)	0,63	1	0,17
Dividende attribué		0,43	0,45	0,24	
<b><i>PERSONNEL</i></b>					
Effectif moyen des salariés	214	220	156	154	117
Masse salariale	8 103 323	7 924 448	5 833 398	5 403 317	4 777 775
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	3 966 860	3 828 847	2 843 693	2 911 983	2 361 621

## 9 – Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales

Il est rappelé en préambule que par une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 février 2010, la raison sociale de Jeanjean SA a été changée en AdVini.

Bernard Jeanjean, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, a confié à la Commission d'Audit la réalisation des travaux préparatoires et des diligences nécessaires. La Commission a rendu compte au Président de façon à préparer ce rapport.

Conformément à l'article L 225-37 alinéa 10 et L 225-68 alinéa 11 du code de commerce issus de la loi 2008/649 du 3 juillet 2008, ce rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance en date 24 mars 2010.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en oeuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
  - l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire,
  - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
  - la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Dans le cadre du groupe, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Dans le présent rapport, la notion de groupe recouvre l'ensemble formé par la société-mère AdVini S.A. et ses filiales.

Pour l'élaboration du présent rapport, la Commission d'audit a pris connaissance des recommandations de l'AMF et du cadre de référence, mais ne s'est pas explicitement appuyée sur le guide de l'AMF de mise en oeuvre du cadre de référence pour la rédaction du présent rapport du Président.

### 1 – Organisation de la gouvernance

Le groupe n'applique strictement, à ce jour, aucun code de gouvernement d'entreprise existant. Se substituent à l'application d'un code de gouvernement d'entreprise les procédures décrites ci-dessous en matière de gouvernement d'entreprise. Ces procédures s'inspirent fortement du code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF de décembre 2008.

Le système de gestion, de contrôle et d'administration du Groupe AdVini repose sur les organes de décision et de management suivants :

Depuis l'Assemblée Générale du 2 juin 2008, AdVini SA est une société à Conseil de Surveillance et Directoire.

## 1 – 1 Le Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance à la date du rapport:

Nom et Prénom	Age	Date de nomination (ou d'origine du mandat)	Date d'échéance du mandat : exercice	Fonction principale exercée dans la société	Indépendant	Autres mandats	Sté du Groupe ADVINI	Sté avec APE	Sté Fr./Etr.
M. Bernard JEANJEAN	74 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2013	Président du Conseil de Surveillance		Cf rapport de gestion <sup>1</sup>	OUI	NON	F
M. Hugues JEANJEAN	78 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2013	Membre		Cf rapport de gestion	OUI	NON	F
M. Philippe JEANJEAN	54 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2013	Vice-Président		cf rapport de gestion	OUI	NON	F
M. Vincent RIEU	44 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2013	Membre	OUI	gérant de la SCP DENEL-GUILLEMAIN-RIEU-DE CROZALS-TREZEGUET			
M. Jean-François JAMET	55 ans	AGM du 02/06/2008 Au 01/01/2009	Clôture 2013	Membre	OUI	Néant			
M. Philippe LAUTHIER	53 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2013	Membre	OUI	Président de la société Monop, gérant des sociétés Daily Monop et Beauty Monop.	NON	NON	F
Mme Marie-Elisabeth PLANTADE	50 ans	AGM du 11/01/2010	Clôture 2016	Membre		Administrateur de la SA B.M.E	NON	NON	F
M. Yves CARCELLE	63 ans	AGM du 11/01/2010	Clôture 2016	Membre	OUI	cf rapport de gestion	NON	OUI	F

La composition du Conseil de Surveillance d'AdVini n'a pas évolué au cours de l'exercice 2009.

Au début de l'année 2010, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire en date du 11 janvier 2010 a approuvé la nomination de deux nouveaux membres, Madame Marie-Elisabeth Plantade et Monsieur Yves Carcelle.

Le Directoire réuni le 24 mars 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle convoquée le 4 juin 2010, la nomination de Monsieur Pierre Guenant, en remplacement de Monsieur Philippe Lauthier.

<sup>1</sup> Les autres mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance sont décrits dans le rapport de gestion 2009 du groupe.



Il est composé de huit membres, dont quatre membres du Conseil de Surveillance indépendants.

Est considéré comme membre indépendant tout membre:

- qui n'a pas de lien familial proche avec l'actionnaire majoritaire ou un mandataire social,
- qui n'a pas de mandats sociaux dans la société ou ses filiales depuis les cinq dernières années,
- qui n'a pas été auditeur de la société ou de ses filiales au cours des cinq dernières années,
- qui n'a pas été salarié de la société ou de ses filiales au cours des cinq dernières années,
- qui n'est pas un client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif du groupe, ou pour lequel le groupe représente une part significative de l'activité,
- qui n'a pas été administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Le Conseil de Surveillance a pour objectif le contrôle permanent de la gestion du Directoire. Il s'appuie pour cela sur le travail réalisé par les Commissions (-cf. paragraphes suivants).

En particulier, il valide la stratégie, les points clés liés au développement du groupe, les relations financières entre les filiales et l'arrêté des comptes. Il apporte aux actionnaires et aux salariés représentés les garanties de gestion, de transparence et de visibilité dans le fonctionnement quotidien et les perspectives de développement.

Un règlement intérieur du Conseil de Surveillance a été établi. Il définit :

- le fonctionnement des procès-verbaux
- les réunions du Conseil par des moyens de visioconférence
- l'organisation des Commissions du Conseil (Commission d'Audit, Commission de Rémunération, Commission Stratégie Développement et Investissements
- les conditions de modification du règlement intérieur

En 2009, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois. En dehors de l'examen de l'arrêté des comptes annuels 2008 et semestriels 2009, les Conseils ont eu à se prononcer principalement sur :

- La validation des comptes prévisionnels, des prévisions d'investissements et du plan de développement « 5<sup>ème</sup> Génération »,
- Reconduction du programme d'attribution d'actions gratuites,
- la mise en œuvre du rapprochement JEANJEAN SA et LAROCHE SA et pouvoirs en vue des formalités de fusion des deux sociétés.

La formation du résultat, la présentation du bilan, de la situation financière et des annexes, ont été expliquées au Conseil, à chaque arrêté de comptes publiés, ainsi que les données principales issues du contrôle de gestion.

Il n'existe pas à ce jour de système d'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance.

Les taux de présence des membres aux six conseils ont été respectivement de 100%, 100%, 100%, 89%, 100% et 100%.

## 1 – 2 Le Directoire :

Le Directoire dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer et assurer le développement de la société et de ses filiales. Il établit chaque trimestre un rapport de sa gestion au Conseil de Surveillance.

### Composition du Directoire à la date du rapport :

Antoine LECCIA , Président  
Brigitte JEANJEAN  
Frédéric JEANJEAN  
Raymond PLANTADE  
Michel LAROCHE (depuis le 19 février 2010)

Le Directoire se réunit régulièrement afin de traiter les affaires courantes et définir les actions prioritaires. Il établit chaque trimestre un rapport présenté au Conseil de Surveillance.

En 2009, le Directoire s'est réuni à quatre reprises, pour l'arrêté des comptes annuels et semestriels et pour :

- la mise en œuvre du rapprochement JEANJEAN SA et LAROCHE SA aux fins de fusion par absorption de la société LAROCHE SA
- l'augmentation du capital social par attribution d'actions gratuites.

Le taux de présence des membres du Directoire aux quatre conseils était de 100%.

## 1 – 3 Les Commissions du Conseil de Surveillance

Des **Commissions** sont chargées d'éclairer les décisions du Conseil.

Elles sont aujourd'hui constituées :

### **a / D'une Commission Stratégie, Développement et investissements**

#### Composition :

Bernard Jeanjean (Président)  
Philippe Jeanjean  
Vincent Rieu  
Philippe Lauthier  
Jean-François Jamet

Les membres du Directoire sont invités à s'associer au travail et aux réflexions de cette commission qui peut également s'appuyer sur des compétences extérieures.

Cette Commission se réunit deux à quatre fois par an et à pour vocation la validation de la stratégie et les orientations clés proposées par le Directoire. Elle est notamment chargée de préparer et de présenter au Conseil de Surveillance le plan stratégique à cinq ans.

La Commission Stratégie, Développement et investissements est également amenée à se prononcer sur les points suivants :

- politique, montant et répartition des investissements annuels
- acquisition et cession d'entreprises ou d'activités
- validation des budgets de fonctionnement et du prévisionnel annuel pour toutes les sociétés du Groupe
- orientation stratégique par filiales et régions
- analyse, suivi des résultats trimestriels et validation des réponses et décisions prises lors des comités de direction mensuels

## **b/ D'une Commission d'audit**

### Composition :

Philippe Jeanjean (Président)  
Vincent Rieu  
Hugues Jeanjean  
Commissaires aux Comptes  
+ Direction Financière du Groupe

Créée en 2004 et actuellement présidée par Philippe Jeanjean, elle a pour vocation :

- de présenter et d'expliquer les comptes annuels et semestriels d'AdVini SA ainsi que les comptes consolidés,
- de valider les principes et options comptables retenus qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers du groupe, après revue par les commissaires aux comptes,
- d'informer sur les évolutions majeures dans les domaines comptables et financiers susceptibles d'avoir des répercussions sur le Groupe
- d'identifier, d'analyser et de gérer les risques dans les domaines comptables, financiers et de gestion pour l'ensemble des sociétés du groupe
- de suivre le contrôle légal des comptes, de la désignation et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Elle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2009, pour l'arrêté des comptes annuels 2008 et l'arrêté des comptes semestriels 2009.

Les commissaires aux comptes portent à la connaissance de la Commission d'audit notamment les faiblesses significatives de contrôle interne relatives à l'élaboration des comptes, le cas échéant.

Le Groupe reste très vigilant aux évolutions de la réglementation, notamment concernant la composition et le rôle de la Commission d'audit, en liaison avec les conclusions des groupes de travail mis en place par l'AMF.

## **c/ D'une commission de rémunération**

### Composition :

Philippe Lauthier (Président)  
Bernard Jeanjean  
Hugues Jeanjean  
Philippe Jeanjean

Initialement « Comité d'évaluation des cadres de Direction », cette Commission,:

- propose le cadre des négociations salariales annuelles
- formule des recommandations sur l'évolution de la politique de rémunération
- travaille sur les grilles de salaires des dirigeants
- examine la rémunération variable des dirigeants

Sont associés au travail de la Commission de rémunération un membre du Directoire (qui ne peut être le Président) et la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

## 1 – 4 Les Comités du Directoire

Le **Directoire** peut s'appuyer sur le travail de plusieurs **Comités** :

### Le Comité de réflexion

#### Composition :

Antoine Leccia (Président)  
Bernard Jeanjean  
Frédéric Jeanjean  
Philippe Lauthier  
Antonio Amorim  
Yves Carcelle

Le comité de réflexion se compose de six membres et se réunit deux fois l'an et alimente :

- la réflexion sur les évolutions et tendances de fond : marchés, produits, technologie, management
- l'analyse du positionnement stratégique à long terme du Groupe
- des travaux autour de thèmes identifiés

Il formule des propositions au Conseil de Surveillance après validation par le Directoire.

### Les Comités Exécutifs

#### Composition :

Présidés par Antoine Leccia, accompagné d'un membre du Directoire et du Directeur Administratif et Financier AdVini.

Ces Comités se déroulent au sein des filiales. Ils permettent :

- de contrôler l'application de la stratégie arrêtée
- de faire le point sur le contrôle budgétaire
- d'analyser les résultats semestriels et annuels
- de valider les prévisionnels révisés à mi-exercice
- de préparer la construction budgétaire N+1

### Le Comité de Direction

#### Composition :

Antoine Leccia (Président)  
Thibaut de la Haye (Direction Antoine Moueix Grands Crus et Export Zone Asie)  
Béatrice Castan (Direction Ressources Humaines AdVini)  
Jean-Michel Choffel (Direction Financière AdVini)  
Sébastien Narjoud (Jeanjean)  
Lionel Lavail (Cazes)  
Jean-Pierre Durand (Ogier)  
Thierry Bellicaud (Gassier, puis Laroche à compter de 2010)  
Marc Lecomte (Antoine Moueix et Rigal)  
Olivier Souvelain (Gassier, à compter de 2010)

Réuni chaque mois, il a d'abord pour vocation d'exercer au niveau de chaque direction :

- o sa responsabilité stratégique : contribution à la réflexion et à l'analyse dans le cadre de la définition et à la mise en œuvre de la stratégie générale et participation à des projets transversaux

- sa responsabilité opérationnelle : analyse claire et concise du fonctionnement de chaque société, démarche d'amélioration et de développement, avancée des projets et des chantiers en cours,...

Il repose sur l'analyse mensuelle des données liées aux budgets et objectifs annuels validés par la Commission Stratégie et Développement (CA, marges, résultats, volumes, qualité, marques, BFR, trésorerie), et ceci société par société et pour chaque réseau de distribution.

#### **Limitations apportées par le Conseil de surveillance aux pouvoirs du Directoire :**

Les limitations de pouvoir du Directoire ont été fixées dans le cadre du Conseil de Surveillance du 2 juin 2008 conformément à l'article 15 des statuts.

Ces limitations portent, au-delà d'un montant fixé par le Conseil de Surveillance, sur :

- la souscription d'emprunts
- l'acquisition d'immeubles
- l'acquisition de participations
- l'acquisition de toute immobilisation

#### **Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale :**

Les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont définies dans l'article 25 des statuts d'AdVini SA.

#### **Politique de communication financière :**

La communication financière est organisée autour de quatre axes:

- les communiqués, qui outre les informations trimestrielles sur le chiffre d'affaires et le résultat, relaient toute information significative
- les réunions de présentation des comptes semestriels et annuels, dans le cadre du calendrier de la SFAF, qui permettent un contact direct et des échanges avec les milieux financiers (gérants, analystes et journalistes)
- le rapport annuel simplifié, outil de communication à destination du plus grand nombre
- le site internet, qui centralise l'information réglementée et permet un accès aux présentations faites lors des réunions SFAF.

## **2 – Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux**

---

AdVini a pris connaissance des recommandations AFEP MEDEF d'octobre 2008 mais, à ce jour, ne les applique que partiellement.

Les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont fixés par le Conseil de Surveillance qui peut pour cela s'appuyer sur les recommandations de la Commission de Rémunération. La part variable de la rémunération des dirigeants est calculée selon une grille de résultat net avant impôts.

En deçà d'un certain seuil, aucune rémunération variable n'est versée. Un pourcentage du résultat, défini dans le cadre de cette grille, est distribué si le seuil est dépassé.

Ces critères sont également validés par le Conseil de Surveillance.

Le Président et le Vice Président du conseil de surveillance bénéficient de jetons de présence. Des jetons peuvent également être versés ponctuellement aux autres membres du Conseil.

Le Conseil de Surveillance peut accorder des rémunérations exceptionnelles aux membres pour les missions ou mandats confiés. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées en charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Les membres qui exercent un mandat social ou une fonction salariée au sein d'AdVini bénéficient au titre des avantages en nature d'un véhicule de fonction.

L'annexe des comptes consolidés donne une information globale sur la rémunération des mandataires sociaux, le rapport de gestion donne une information détaillée par individu et par nature.

La Commission de Rémunération intervient dans l'évaluation et la valorisation du travail effectué, la politique individuelle de rémunération ainsi que les potentiels d'évolution au sein du Groupe de chacun.

Par une décision en date du 30 mai 2009, l'assemblée générale a validé la possibilité offerte au Directoire de créer une nouvelle tranche d'actions gratuites dans la limite de 10 % du capital de la société et a délégué tout pouvoir au Directoire en vue de mettre en œuvre la présente attribution.

L'Assemblée a fixé la période d'acquisition de deux ans et l'obligation pour les bénéficiaires de conserver les titres qui seront attribués pendant deux années.

Par une décision en date du 25 juillet 2009, le directoire a décidé l'attribution de 52.561 actions gratuites sous le critère de la présence du bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition et la condition de la réalisation définitive de la fusion absorption de la société LAROCHE par la Société.

### **3 – Description des procédures de gestion des risques**

---

Depuis le milieu des années quatre vingt dix, AdVini évolue dans un environnement encadré par des normes qualité qui ont contribué à développer très tôt un système de management de la qualité et de gestion des risques.

Les maisons de vins, outre la certification ISO 9001:2000, sont également certifiées IFS (International Food Standards) et BRC (British Retail Consortium), Ecocert,...

Cette volonté définie dans la politique du Groupe s'inscrit dans une logique de **MAITRISE DES RISQUES**. C'est ainsi que le **SYSTEME DE MANAGEMENT** est devenu **GLOBAL** (SMG) en intégrant la **QUALITE** bien sûr, mais aussi la **SECURITE**, l'**ENVIRONNEMENT** et la **FINANCE**.

Le **SYSTEME DE MANAGEMENT GLOBAL** d'AdVini repose sur l'analyse des risques, le développement de dispositions de maîtrise de ces risques et un dispositif de contrôle et d'audit destiné à alimenter l'amélioration continue.

#### **Gestion des risques métier :**

Les risques métier sont pour l'essentiel gérés dans le cadre des certifications qualité que nous avons obtenues et qui font régulièrement l'objet d'audits externes de contrôles.

Ils portent notamment sur la revue complète de nos processus marketing, achats, production, logistique, commerce.

Depuis de début des années 2000, les croissances externes successives du Groupe Jeanjean ont permis un élargissement de la gamme produits à toutes les appellations du Grand Sud de la France et depuis 2010 à Chablis. Dans le même temps, le portefeuille clients s'est équilibré entre les différents réseaux de distribution (Grande distribution, traditionnel, exportations). Ces deux éléments ont permis une mutualisation des risques produits et clients.

Autre point essentiel, les **achats de vins** font l'objet de procédures rigoureuses visant à assurer la meilleure adéquation entre les marchés en amont (production) et les marchés aval (distribution).

Le contrôle interne porte notamment sur les plans prévisionnels d'achats établis pour l'année N+1 et leur suivi tout au long de l'année :

- niveau de couverture (achats engagés sur ventes prévisionnelles)
- prix moyen des achats engagés

Les **stocks** connaissent pour la plupart une rotation assez rapide (de l'ordre de trois mois en moyenne).

Les stocks de vins en vrac (près de la moitié des stocks) présentent un risque de dépréciation très faible.

Les stocks de produits finis ou semi finis et de matières sèches font l'objet d'inventaires physiques complets au minimum une à deux fois par an et d'inventaires tournants réguliers.

La coordination entre les services d'achat, de production et les services commerciaux, par l'intermédiaire des cellules de planification, permet de limiter les risques de dépréciations.

Le poste **clients** fait l'objet de procédures visant à encadrer et à identifier tout risque sur les créances client.

AdVini dispose pour la gestion de ce risque :

- d'une assurance clients globale qui permet de garantir l'essentiel de l'activité
- de procédures de validation en cas d'encours non couvert par l'assurance
- d'une cellule de credit management centralisée

### **Gestion des risques financiers :**

Depuis la Loi de Sécurité Financière (LSF) en 2003, le Groupe se voit conforté dans sa démarche de maîtrise des risques.

La gouvernance mise en place associée au système de management des risques permettent l'identification et la gestion des risques qui se traduit dans :

### **L'évolution de l'organisation et des systèmes d'information:**

AdVini a poursuivi au cours de l'année 2009 la structuration de ses équipes de contrôle : la révision comptable ainsi que l'établissement des comptes consolidés sont pilotés par la Direction Financière du Groupe.

Elle s'appuie sur les pôles financiers de chaque grande région (Languedoc, Sud-Est, Sud-Ouest et chablis), chargés de la tenue de la comptabilité, du reporting financier mensuel et de la réalisation des arrêtés comptables trimestriels, semestriels et annuels.

La Direction Financière Groupe est chargée du reporting comptable Groupe mensuel, de la mise en œuvre de la politique financière, de la communication financière. Des moyens supplémentaires ont été affectés au contrôle de gestion (industriel et commercial) et au pilotage de la trésorerie dans un souci d'optimisation des process, de maîtrise des risques et surtout de création de valeur.

Le système d'information repose sur un ERP déployé en 2006, interfacé aux progiciels financiers (comptabilité et paye). Ce système centralisé, commun à l'ensemble des filiales françaises du Groupe, constitue la clé de voûte du système de contrôle et de gestion des risques. Un Groupe projet veille à son optimisation permanente.

### **Les processus comptables et financiers :**

Regroupés dans le manuel de management qualité, ils décrivent l'ensemble des processus de management, des processus de réalisation et des processus support.

Parmi ceux qui concernent l'information financière, nous pouvons citer :

### **Le plan stratégique**

Initié par la Commission Stratégie et Développement, en relation avec les Directions de chaque filiale, le plan stratégique définit les axes de développement du Groupe, les actions à engager et les ressources à mobiliser, ceci à un horizon de trois à 5 ans. Il se matérialise à travers un Business Plan détaillé, descriptif et chiffré et aboutit à la validation d'un compte de résultat et d'un plan de financement prévisionnels.

### **Le processus budgétaire**

Applicable à l'ensemble des sociétés, il repose sur le plan stratégique défini par la Commission Stratégie et Développement et approuvé par le Conseil de Surveillance.

Une note de cadrage budgétaire précise les orientations à l'ensemble des directions en vue de la préparation des budgets. Ces derniers portent sur l'activité, les charges d'exploitation, les investissements, les postes du BFR et la trésorerie.

Après validation par les Comités Exécutifs, les prévisions sont présentées à la Commission Stratégie et Développement.

Le processus budgétaire se déroule entre octobre et décembre et est validé en janvier de l'année suivante. Un ou deux révisés sont réalisés en cours d'exercice.

### **Le processus d'arrêté comptable**

Le pilotage financier se fait sur la base d'un reporting comptable et de gestion mensualisé pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les arrêtes comptables trimestriels sont définis dans un processus qui précise l'ensemble des étapes, des acteurs internes et intervenants externes (commissaires aux comptes), ainsi que le planning.

L'internalisation de la révision des comptes mise en œuvre à compter de 2008 a permis d'accélérer la réduction des délais d'établissement des comptes de chacune des sociétés du Groupe AdVini et des comptes consolidés, et de garantir l'harmonisation des méthodes.

### **Le reporting mensuel**

Un compte de résultat mensuel est établi pour l'ensemble des filiales, construit sur la base de dossiers de travail homogènes et proches des dossiers de révision trimestriels.

Il s'agit d'un outil de pilotage précieux dont la fiabilité est régulièrement étalonné sur les arrêtes trimestriels.

La crise financière qui a marqué l'année 2009 nous a conduit à renforcer le pilotage des éléments de trésorerie et de BFR qui ont fait l'objet d'attentions particulières. Sous le contrôle de la direction financière Groupe, le reporting mensuel est organisé pour chaque filiale et permet de veiller à l'adéquation entre les niveaux d'activité et de BFR ainsi qu'au respect des lignes de financements court terme autorisées. Les actions correctives et d'optimisation sont animées par les directions financières filiales et par le contrôle de gestion groupe. Un point mensuel est réalisé dans le cadre des comités de direction

Des **procédures** particulières viennent encadrer les risques financiers.

- le risque clients : Outre la mutualisation du risque liée à un portefeuille clients élargi et équilibré, la gestion du risque clients repose avant tout sur une assurance clients généralisée et sur des sécurités dans le système d'information qui permettent de bloquer les clients entrant en zone de risque. Tout client hors du champ de l'assurance clients relève de procédures dérogatoires. Depuis 2008, un service Credit Management centralisé au niveau du Groupe assure le recouvrement de l'ensemble des clients pour une meilleure efficacité.
- les investissements : la procédure d'investissement / désinvestissement garantit la conformité des investissements engagés par rapport au budget validé. Les demandes émanent des services, sont validées par le chef de service et nécessitent l'aval de la Direction Générale et de la Direction Financière.



- Le risque de change : bien qu'AdVini réalise environ 35% de son chiffre d'affaires à l'exportation, la grande majorité des ventes est facturée en euros. Le risque de change existe toutefois sur les flux et créances en dollar US principalement et dans une moindre mesure en dollar canadien et en zloty polonais.  
Lorsque l'anticipation des flux le permet, des couvertures de change ont été ponctuellement mises en place au cours des dernières années. Le développement du Groupe à l'exportation nous a conduit à définir une stratégie de couverture plus systématique, dont l'application a commencé en 2009.
- Le risque de taux : Les financements d'exploitation d'AdVini représentent la majeure partie de la dette financière et sont soumis à l'évolution des taux courts. Comme pour le risque de change, les couvertures de taux ponctuellement mises en place au cours des précédents exercices ont laissé place à une stratégie de couverture déployée à compter de 2009.
- Le risque de liquidité : le risque qu'AdVini ne puisse faire face à ses échéances est limité tant par les hypothèses retenues dans les business plan basées sur les estimations les plus probables de réalisation et les performances qui en découlent, que par le pilotage de la trésorerie qui repose sur des lignes de financement court terme partiellement utilisées. En outre, AdVini dispose d'actifs importants et sains, très faiblement mobilisés (postes clients et stocks), qui le cas échéant permettraient de dégager des ressources financières additionnelles.

#### **Le système d'information:**

Nous utilisons un ERP métier vin, Millésia, déployé en 2006, qui couvre l'ensemble des domaines hors financiers. Cet outil est aujourd'hui utilisé par l'ensemble des maisons de vins d'AdVini.

L'optimisation permanente est gérée au sein de groupes de travail impliquant l'ensemble des acteurs (systèmes d'information, contrôle de gestion, directions opérationnelles et direction financière).

#### **L'environnement de contrôle**

Le contrôle interne s'intègre dans un cadre plus global de Système de Management Qualité qui repose sur la certification Iso 9001 v2000 des entités du Groupe.

Une **revue de direction qualité** trimestrielle définit un cadre de travail et un plan d'actions sur de nombreux domaines, souvent transversaux, toujours orientés vers l'amélioration de nos processus et la minoration de nos risques.

Les **missions de contrôle interne** dans les filiales sont également généralisées, en France comme dans nos filiales étrangères.

Elles permettent de veiller à la bonne application des règles et procédures du Groupe, d'appréhender les risques qui peuvent naître suite à l'évolution de l'environnement de la structure et d'améliorer les outils de gestion. Ces missions sont également l'occasion d'assurer une communication financière efficace au sein du Groupe.

Il est précisé que les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ne font pas l'objet de procédures d'évaluation.

#### **4 – Informations susceptibles d’avoir une influence en cas d’offre publique**

La structure du capital d’AdVini a évolué au début de l’exercice 2010.

La fusion avec le Groupe Laroche et l’augmentation de capital, opérations réalisées en janvier et février 2010, ont ramené la part de la famille Jeanjean dans le capital à 49,80 %, contre 73,18 % en 2009.

Cela constitue l’information essentielle sur ce sujet.

Fait à Saint-Félix de Lodez, le 24 mars 2010.

**Bernard JEANJEAN,**  
**Président du Conseil de Surveillance**

## 10 – Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société AdVini

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AdVini et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de, notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations. Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Toulouse et Montpellier, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG AUDIT

MICHEL VAUX

MARIE-THERESE MERCIER

## 11 – Tableau récapitulatif des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montants HT en K€	Ernst & Young				Mazars			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>Audit</b>								
■ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	58	52	27%	47%	42	38	66%	100%
- Filiales intégrées globalement	61	51,9	28%	47%	0	0	0%	0%
■ Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	20	2,5	9%	2%	22	0	34%	0%
- Filiales intégrées globalement	1,5	4	1%	4%	0	0	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>140,5</b>	<b>110,4</b>	<b>65%</b>	<b>100%</b>	<b>64</b>	<b>38</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
■ Juridique, fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
■ Autres (si > 10% des honoraires d'audit)	74,5	0	35%	0%	0	0	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>74,5</b>	<b>0</b>	<b>35%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	<b>110,4</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>64</b>	<b>38</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>